



**HAL**  
open science

## Collocations et constructions à verbe support chez les grammairiens latins et dans quelques manuels antiques: un impensé didactique?

Tatiana Taous

### ► To cite this version:

Tatiana Taous. Collocations et constructions à verbe support chez les grammairiens latins et dans quelques manuels antiques: un impensé didactique?. J. M. Baños, M. D. Jiménez López, M. I. Jiménez Martínez & C. Tur (dir.). Collocations in theoretical and applied linguistics: from Classical to Romance languages, Guillermo Escolar Editor, pp.257-301, 2022, 978-84-18981-87-6. hal-04017711

**HAL Id: hal-04017711**

**<https://cyu.hal.science/hal-04017711v1>**

Submitted on 5 Apr 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

# Collocations et constructions à verbe support chez les grammairiens latins et dans quelques manuels antiques: un impensé didactique?

Collocations and support verb constructions in Latin grammarians  
and few antique manuals: a didactic unthought?

Tatiana Taous

CY Cergy Paris Université. Laboratoire ÉMA (ÉA 4507)

[tatiana.taous@cyu.fr](mailto:tatiana.taous@cyu.fr)

*Résumé.* L'étude analyse la manière dont les collocations et, plus spécifiquement, les constructions à verbe support (CVS) ont été appréhendées par les grammairiens et penseurs de l'Antiquité. Une première partie s'attache à réinscrire la question des collocations dans la didactique des langues (premières ou étrangères). La deuxième partie s'appuie sur les discours artigraphique et herméneutique et explore la manière dont les lettrés latins abordent la question d'un point de vue réflexif, à partir de considérations traductologiques. Enfin, la dernière partie envisage concrètement notre objet dans une série de manuels (les *Hermeneumata Pseudodositheana*) et propose une analyse quantitative et qualitative des données afin d'évaluer la part, même minime, des collocations et CVS dans l'apprentissage linguistique.

*Mots-clés.* Verbe support, collocation, expression idiomatique, didactique.

*Abstract.* The paper deals with collocations and particularly support verb constructions (SVC) in the Latin grammarians and thinkers. In the first part, we show how these two linguistic phenomena are important in the didactics of the (native or foreign) languages. In the second part, after giving the methodological framework, we analyze the metalinguistic discourse of the artigraphic and hermeneutic texts. The last part deals with the collocations and SVC in the Latin manuals (the *Hermeneumata Pseudodositheana*): we do a quantitative and qualitative analysis from the data of these manuals, in order to evaluate the role of the collocations and SVC in the learning and teaching of the languages.

*Keywords.* Support verb, collocation, idiomatic expression, didactics.

## 1. Introduction

Les constructions à verbe support (désormais, CVS) peuvent être sommairement décrites comme un type de collocation spécifique<sup>1</sup> se caractérisant par le fait que le contenu lexical est porté par le complément nominal et les nuances et précisions relatives au temps, à la personne, au mode, à l'aspect, à la diathèse, par le verbe (Flobert 1996: 147)<sup>2</sup>. Comme toute

---

<sup>1</sup> Jiménez López (2018: 96, note 2) en fait, de la même façon, «un tipo concreto de colocación [verbo-nominal] que constituye un predicado analítico».

<sup>2</sup> De là, l'idée que le terme *support* n'est pas à entendre —dans un raccourci malvenu— comme un équivalent de *vacuité* (*sémantique*) (Czekaj 2013: 15) et ce, malgré le caractère pratique et récurrent dans la littérature scientifique de l'opposition entre emplois comme «verbe plein» et emplois comme «verbe support» (ou *light verb*). En effet, le verbe conjugué vient «en appui» du complément, les deux se combinant pour créer une lexie

collocation, les CVS sont inscrites dans la mémoire lexicale des locuteurs en raison de leur fréquence en discours (Cruse 1986: 40; Tutin & Grossmann 2002: 8-9)<sup>3</sup>: un nom se rencontre de façon privilégiée en combinaison avec un verbe spécifique, malgré les latitudes de sélections et la possibilité qu'a un nom d'étendre les candidats verbaux avec lesquels s'associer (Gross 1981: 33-35): fr. *des difficultés* ou lat. *proelium*, par ex., peuvent s'associer respectivement à fr. *rencontrer* et *connaître* ou lat. *facere* et *gerere*, selon des motifs qui ne sont néanmoins jamais fortuits (Gross 1981: *ibid.*; Flobert 1996: 149-150; Taous 2017). La difficulté, pour le locuteur, est d'intégrer la séquence collocative et ses éventuelles variantes, tout en veillant à ne pas sur-généraliser les phénomènes analogiques<sup>4</sup>, auquel cas il se verrait accusé, dans une déviance de performance, d'un défaut de compétence: par ex., quelque chose peut (presque indifféremment) *poser* ou *faire problème*, mais quelqu'un peut *poser une question* sans pour autant pouvoir *\*faire une question*. Si ces blocages paradigmatiques peuvent donner au locuteur le sentiment (alors épilinguistique) d'un certain aléatoire, un regard métalinguistique permet de comprendre les raisons de ces blocages, sans que l'analyse linguistique produite ne soit néanmoins réductible à un seul schéma explicatif (Flobert, *ibid.*)<sup>5</sup>.

Dans le cadre de ce chapitre, nous souhaiterions envisager les CVS, et plus largement encore, les structures collocatives, sous l'angle didactique: la terminologie pour désigner ces structures linguistiques est certes moderne<sup>6</sup>, mais les grammairiens anciens n'avaient-ils pas déjà eu l'intuition de ces structures particulières? Ne posaient-elles pas déjà des difficultés de mémorisation à l'apprenant; n'étaient-elles pas source de déviances ou de *vitia orationis*? Si la réponse à ces questions est positive, dans quelle(s) section(s) des grammaires ces structures se trouvaient-elles évoquées et pour quelle analyse? En somme, nous nous demanderons si les *artes* et autres manuels de latin portent la trace d'une potentielle prise en compte des phénomènes collocatifs et de leur enseignement. Afin de creuser cette piste, nous projetons de

---

complexe, souvent «difficult to describe semantically» (Langer 2004: 172). Précisant le fonctionnement du verbe dans ce type de constructions, Gross (2004: 3) parle de «support d'actualisation» du prédicat. La paternité de la notion de *verbe support* est attribuée à Gross (1981) et l'originalité du chercheur et de son équipe (Meunier 1981; Giry Schneider 1984) est d'avoir mis en évidence ces constructions, révélant du même coup que le verbe ne se limitait pas aux «deux fonctions différentes: celle conjointe de support et d'apport ou celle, plus restreinte, d'apport, et d'apport seul» (Chevalier 1980: 32), mais qu'il pouvait, dans ces configurations précises, endosser la fonction de support seul. On notera également que le terme «support», envisagé d'un point de vue logique et guillaumien chez Chevalier (1980), peut être conçu de manière plus littérale et concrète chez Gross et se doubler des sens de «soutien», d'«étais», ce que confirme la terminologie espagnole (Baños 2014) qui emploie, à côté de *soporte*, le terme *apoyo*.

<sup>3</sup> Pour une mise en perspective du critère de fréquence dans le cadre des langues mortes, Longrée 2018: 125-126.

<sup>4</sup> Selinker 1992: 120-128; Müller-Lancé 2008: 97; Tutin & Grossmann 2002: 10-11 et note 6.

<sup>5</sup> Les études produites sur les CVS en latin révèlent ainsi que la diversité des explications est fortement tributaire des constructions prises pour objet. Voir Bodelot & Spevak 2018 (éds).

<sup>6</sup> Due respectivement à Firth dans les années 50 (Tutin & Grossmann 2002: 8) et Gross (1981). Voir également *supra*, note 2.

partir des chapitres des *artes* traitant des solécismes, dans la mesure où ce type d'erreurs de langage n'affecte jamais de «mot isolé» (Flobert 1987: 53) et pourrait donc cristalliser une amorce de réflexion autour des phénomènes de collocations, tandis qu'une prospection dans les manuels de latin à destination d'allophones (Boucherie 1868; Gayraud 2010) devrait permettre de mettre en évidence les tours et expressions sentis comme particulièrement idiomatiques et nécessitant un travail de mémorisation plus approfondi pour se fixer durablement dans le réservoir lexical des apprenants.

L'étude s'organisera en trois temps: nous reviendrons tout d'abord sur l'articulation entre didactique et phénomènes collocatifs, en proposant un panorama à chronologie décroissante (I), ce qui nous conduira à présenter le corpus des supports sur lequel nous nous sommes appuyée dans le cadre de cette étude. Après avoir exposé notre démarche méthodologique (II), nous analyserons les résultats auxquels nous aura conduite la lecture des différents supports (III).

## 2. Phénomènes collocatifs et didactique: parcours chronologique décroissant

### 2.1. Collocations et CVS: les composantes de la linguistique concernées (XXI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)

Utiliser et comprendre des expressions idiomatiques<sup>7</sup> (dans le cadre de l'apprentissage d'une langue étrangère ou chez les tout jeunes enfants aux portes du langage) ou encore être capable de faire varier son propos en recourant à des structures collocatives sont autant de postures qui peuvent être l'indice d'une bonne maîtrise des compétences langagières et donner le sentiment de l'utilisation d'un langage élaboré (Lyons 1977)<sup>8</sup>. Toutefois, employées à mauvais escient ou dans des tournures approximatives (lexicalement) voire défectueuses (syntaxiquement) ou non avenues (pragmatiquement), ces mêmes structures accusent au contraire les manques linguistiques du locuteur. C'est dire, par conséquent, si l'acquisition des collocations et des expressions idiomatiques, tant en réception (Masseron 2013) qu'en production (Jiménez López 2018), représente un enjeu considérable en didactique des langues.

Au confluent du lexique, de la sémantique et de la syntaxe, les recherches en didactique des langues (premières ou étrangères) des premières décennies du XXI<sup>e</sup> s. tendent à souligner

---

<sup>7</sup> Sur le degré d'opacité sémantique et de prédictibilité des collocations, Cruse 1986, Gross 1996, Tutin & Grossmann 2002: 12-14.

<sup>8</sup> À la suite de Quine, Lyons (1977: 225-226) considère que l'utilisation des collocations constitue les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> phases de l'acquisition du langage, soient les deux derniers degrés conduisant à une acquisition maximale.

le potentiel didactique des collocations et les gains que les enseignants trouveraient à intégrer celles-ci dans des séances à visée métalinguistique (Fontich & García-Folgado 2018: 12; Camps & Fontich (éds) 2020: 417). Globalement, deux orientations conjointes se dessinent dans les recherches didactiques (Jiménez López 2018: 95): la première englobe les travaux faisant état des déviations<sup>9</sup>. Celles-ci sont alors classées, selon qu'elles relèvent du lexique, de la syntaxe ou de la sémantique (El Amrani 2013), et sont quelquefois justifiées par un sondage des mécanismes linguistiques sous-jacents<sup>10</sup> suivant un principe, bien avéré en sciences de l'éducation (Debyser 1970: 61), qui vise à dédouaner l'erreur en montrant qu'elle n'est jamais anodine ni injustifiable (David 1994: 6-7). En cause dans ces erreurs, la charge cognitive que constitue toute tâche d'écriture —qui, accaparant l'apprenant, ne laisse que peu de place aux repentirs d'écriture (Piolat & Roussey 1994: 50-53; Chanquoy & Alamargot 2002: 372-388; Plane *et al.* 2010: 18-19)—, mais également l'immédiateté de toute prise de paroles, source de «nombre de faux départs, de déviations par rapport aux règles grammaticales, de changements de plan à mi-parcours, etc.» (Chomsky 1965: 4)<sup>11</sup>. La seconde orientation atteste de la préoccupation de dépasser ces constats et de tirer profit des déviations relevées: plutôt que de viser à toute force l'assimilation de compétences (souvent purement déclaratives) et la normalisation des discours, ces travaux proposent de partir de ce qui est performé et offrent des pistes pour une exploitation métalinguistique en classe<sup>12</sup>. L'objectif est alors d'amener les élèves à développer des compétences procédurales et à comprendre les mécanismes linguistiques en cause dans ce type de tournures.

Que peut-on dire des périodes précédentes? De l'Antiquité à la fin du XX<sup>e</sup> s., le parcours est long et il faudrait éviter de proposer un panorama trop réducteur<sup>13</sup>. Il apparaît pourtant que l'enseignement des collocations et tours idiomatiques a longtemps été limité au seul domaine lexical, du moins, en ce qui concerne la grammaire scolaire<sup>14</sup>. Les manuels scolaires des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s. ainsi que la nature des exercices donnés au Certificat d'études primaires en

<sup>9</sup> Voir déjà les grammairiens latins (Baratin & Desbordes 2007 et *infra*, note 22).

<sup>10</sup> Taous 2018; Camps & Fontich (éds) 2020: 508-509.

<sup>11</sup> «*numerous false starts, deviations from rules, changes of plan in mid-course, and so on*».

<sup>12</sup> L'idée est, à partir de séquences erronées, de confronter et (faire) commenter les variations, afin de sensibiliser les élèves aux nuances sémantiques et au fonctionnement syntaxique (à travers la sélection des prépositions, qui peuvent varier ou disparaître selon que le tour choisi est le verbe synthétique [fr. *honorer*] ou la locution verbale [fr. *faire honneur à*], par ex.) ou encore de justifier les séquences produites en décrivant des phénomènes de croisement et d'interférences (entre langues distinctes ou au sein d'une même langue), etc... Outre Taous (2018) et Camps & Fontich (éds) (2020:508-509), Debyser (1970: 59-61) qui revendique la pertinence d'une démarche linguistique contrastive, si tant est que les objectifs linguistiques soient mûrement réfléchis.

<sup>13</sup> Sur les commentaires axiologiques de Varron, Sénèque, Quintilien et Aulu-Gelle concernant leur appréciation des CVS et des verbes synthétiques correspondants, Baños 2017 et Taous 2017: 82-84.

<sup>14</sup> Sur la coexistence de deux grammaires parallèles (la grammaire savante des Stoïciens, premiers Latins et Modistes, d'une part, la grammaire scolaire des Alexandrins, *grammatici Latini* et pédagogues médiévaux, d'autre part), voir Holtz 1981 et Lusignan 1986.

France confirment que l'acquisition des expressions et proverbes<sup>15</sup> passe par une mémorisation des tournures et des configurations contextuelles (Meissner 1942: VI et X): il s'agit alors soit de compléter les phrases «comme il convient», ce qui laisse supposer la prédictibilité des tours ainsi mémorisés, soit de choisir —dans une sélection généralement binaire— le terme adéquat en contexte, les deux termes en présence représentant soit des paronymes, soit des mots de signifié proche (Berlion 2014). Dans ce dernier cas de figure, il n'est pas rare que la sélection lexicale entre en réseau avec des préoccupations syntaxiques, puisque c'est la complémentation qui impose la sélection de tel verbe ou tel nom de procès, à l'exclusion de tel autre. Aussi, si la dominante est bien lexicale, elle peut intégrer des éléments de syntaxe; mais l'écart par rapport aux recherches didactiques des dernières décennies du XX<sup>e</sup> s. réside dans les sélections lexicales: toutes s'opèrent de manière mécanique, sans que l'apprenant ne soit invité à justifier et à décrire son activité de sélection. Tout fonctionne alors comme si la langue était un vaste «chasse-trapes», empli de «confondantes confusions» (Berlion 2014) dont il faudrait se défier.

## 2.2. Collocations et CVS: les données des grammaires médiévales et classiques

Les grammaires consultées pour la période des XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles<sup>16</sup> présentent une matrice relativement immuable, avec une section autour des lettres et de la prononciation (rapport graphie-phonie); une autre, autour des «parties d'oraison»<sup>17</sup>. Cette dernière partie, à dominante fortement morphologique, intègre, en fonction de la partie du discours traitée, des remarques ponctuelles de sémantique ou de syntaxe. Les questions de phraséologie (Meissner [1884] 1942; Bally 1921) ne sont jamais traitées en tant que telles: elles se dégagent des exemples proposés qui, ayant vocation à être mémorisés<sup>18</sup> pour être «restitués» lors de la *reparatio* de la séance (Bugarel 2009: 19), induisent de manière sous-jacente un apprentissage (certes non conscientisé) de tours plus ou moins stéréotypés. Meurier (1557) et Maupas

---

<sup>15</sup> Voir l'ajout de la rubrique «proverbes et expressions proverbiales» dans la 5<sup>ème</sup> édition de la traduction française de *La phraséologie latine* de Meissner (1942: XIII et 351-379).

<sup>16</sup> Nous avons travaillé sur deux éditions du *Donat françois* (XV<sup>e</sup> s.), grammaire latine en français (*Ars minor*, éd. Colombo Timelli 1992 et 1995), sur la grammaire latino-française de Dubois (1531) dit Sylvius, sur les grammaires françaises de Meurier (1557) et de Maupas (1607-1618). Enfin, nous avons ajouté, pour le XVIII<sup>e</sup> s., la grammaire flamande en langue française de La Grue (1701). Nous remercions N. Fournier d'avoir —sans le vouloir— attiré notre attention sur les exemples utilisés dans cette grammaire.

<sup>17</sup> En réalité le *Donat françois* se limite à un résumé du chapitre sur les parties du discours (*Ars minor*). Cette synthèse précédait l'*ars* donatienne à proprement parler (*Ars maior*), composée, elle, de trois parties (lettres et prononciation; parties du discours; qualités et défauts du discours). Sur l'ancienneté de cette «ossature» issue du «modèle grammatical des Alexandrins», Swiggers 1997: 56.

<sup>18</sup> Holtz 1981: 26-27, 80, 95; Pendergrass 1997: 213-214; Rochette 2008: 16-18.

(1607-1618) se singularisent néanmoins par la densité contextuelle des exemples servant à illustrer leurs propos: les exemples ont alors la particularité à la fois de proposer des situations en prise avec la vie quotidienne de l'époque et, corollairement, d'offrir des contextes larges qui rompent avec les traditions antérieures. En effet, les exemples grammaticaux traditionnels, lorsqu'ils ne sont pas littéraires, se limitent très souvent à de brefs syntagmes.

Une prospection plus fine dans la grammaire de Meurier confirme que les questions de phraséologie sont intégrées à l'étude de certaines parties du discours: alors que la préposition, envisagée de façon autonome sans régime ni terme-régent qui permettrait d'enregistrer certaines tournures, ne donne lieu qu'à des gloses sémantiques avec, éventuellement, des éléments de morphologie lexicale (notamment, en tant que préverbe), qui confirment la valeur sémantique arrêtée, les paragraphes sur le verbe et l'adverbe, en revanche, offrent matière à commentaire pour notre propos. Ainsi, les développements sur l'adverbe et sur les «replicque et forme des conjugations» (Meurier 1557: 85-90), qui viennent à la suite du paragraphe sur le verbe (*ibid.*: 64-84), induisent un travail sur les collocations par imprégnation. En effet, ils mettent à disposition de l'apprenant, pour l'un, ce qui s'apparente à des locutions adverbiales, pour l'autre, de petits énoncés frappants et incisifs, facilement mémorisables par la matrice récurrente (propice à des variations paradigmatiques) et les jeux paronymiques (1a-b-d) et antonymiques (1b-c) sur les éléments variants (axe syntagmatique):

- (1) Meurier 1557: 87 («Replicque et forme des conjugations», en l'occurrence le temps présent):
- |    |                          |                 |                              |                 |
|----|--------------------------|-----------------|------------------------------|-----------------|
| a. | <b><i>auiourdhuy</i></b> | <i>facteur</i>  | <b><i>et fors demain</i></b> | <i>fracteur</i> |
| b. | "                        | <i>en chere</i> | " " "                        | <i>en biere</i> |
| c. | "                        | <i>ioyeulx</i>  | " " "                        | <i>triste</i>   |
| d. | "                        | <i>marié</i>    | " " "                        | <i>marri</i>    |

Le développement sur le verbe, qui précède les deux autres évoqués ci-dessus, nous permet de dépasser le cadre de la collocation pour nous acheminer vers de potentielles CVS: Meurier, après s'être essentiellement arrêté sur la morphologie temporelle des verbes, prend l'initiative de traiter des modes et de présenter des «exemples par forme de parler». Le principe d'organisation annonce celui qu'il utilisera dans les développements sur l'adverbe et l'appendice sur le verbe: on y trouve une matrice structurale, modifiée à la marge. On découvre, aux détours du «preterit parfait», des CVS telles *auoir souuenance et memoire*, *auoir pitie et enuie* ou encore *auoir question*:

- (2) Meurier 1557: 68 («Du verbe», à la mode «admirative» et interrogative):

Exemples tirés de Meurier	Restitution de correspondants synthétiques
---------------------------	--

	(et, éventuellement, analytiques)*
<b>a. <i>Eu-ie hiersoir question a Ian des vignes?</i></b>	= <i>questionner (quelqu'un à propos de ...)</i>
<b>b. <i>Eurent ilz hiersoir grand marché?</i></b>	= <i>marcher, faire de la marche</i>
<b>c. <i>n'eu-ie pas souenance et memoire</i></b>	= <i>se souvenir, se rappeler / avoir en mémoire</i>
<b>d. <i>n'eustes vous " pitié et enuie</i></b>	= <i>s'apitoyer, avoir pitié / envier</i>
<b>e. <i>n'eurent ilz " paour et espoir</i></b>	= <i>s'apeurer, craindre / espérer</i>
<b>f. <i>n'eurent ilz " ris et duel</i></b>	= <i>rire / avoir de la peine, se peiner</i>
<b>g. <i>n'eurent ilz " plaisir [...]</i></b>	= <i>prendre plaisir, aimer, apprécier</i>
* Nous proposons ce travail d'équivalence au motif que l'existence d'un verbe synthétique correspondant constitue un des critères possibles permettant de repérer une CVS. Les correspondants proposés ici ne sont pas toujours fidèles à la réalité aspectuelle portée par la CVS. En revanche, nous avons tenté de respecter les nuances diathétiques.	

Il existe sans doute une corrélation entre le verbe support invariablement utilisé dans ces exemples (*avoir*) et le fait même que les exemples servent à illustrer le prétérit parfait. Il semble alors que Meurier associe, de manière inconsciente et diffuse, passé simple, *avoir* et forme composée, pour laquelle le rôle de *avoir* auxiliaire est prépondérant. Un énoncé comme *Eurent ilz hiersoir grand marché?* (2b) est d'ailleurs ambigu et la forme en *-é* (de participe?) paraît, au regard des noms compléments présentés dans les énoncés avoisinants (cf. *question*, *paour*, etc.), quelque peu déroutante : les Modernes que nous sommes auraient tendance à voir dans *marché* le second élément d'une forme composée dans laquelle *eurent* et *marché* se combindraient pour former un passé accompli, mais l'éditrice moderne de la grammaire de Meurier (Demaizière), en notant qu'«il manque à cette conjugaison le plus-que-parfait, le passé antérieur et le futur antérieur» (Meurier 1557: 67, note 1), invalide cette option<sup>19</sup>. Conformément à la tradition grammaticale latine<sup>20</sup>, Meurier ne discrimine pas de temps composés et, s'il enregistre une forme *il a parlé* à côté du passé simple *il eut* (Meurier 1557: 66-68), les deux fonctionnent comme des variantes appartenant indistinctement au «temps preterit parfaict» qu'ils servent à exemplifier. Par conséquent, *avoir* conjugué au passé simple constitue le noyau verbal et le mot *marché* fonctionne paradigmatiquement de la même manière que les noms *ris*, *souenance* ou *duel*: en dehors de la sphère prédicative, il représente le complément, indice que si les tours sont prédictibles lexicalement, ils n'ont pas encore atteint le degré de figement syntaxique qui en ferait des CVS, ni la recatégorisation fonctionnelle qui ferait de ces compléments des noyaux prédicatifs.

<sup>19</sup> Ce que confirment encore les fluctuations graphiques, bien documentées au sein des finales verbales en [e], en ancien et moyen français (Pellat & Andrieux-Reix 2006: 19). La normalisation *-é* ↔ *part. passé* vs *-er* ↔ *inf.* ne devient effective qu'au XVIII<sup>e</sup> s. (*ibid.*: 23). *Marché*, dans notre exemple, serait à lire *marcher* (inf. en emploi nominal). La mise en réseau de *marché* avec *espoir* ou *souenance* plaide en faveur de cette interprétation graphique comme infinitif en emploi nominal.

<sup>20</sup> Qui alla jusqu'à ignorer la structure *habēre* + *participle passé* pourtant bien vivante en discours (Tara 2014: 177-181; Taous 2019: 113-114).



Les exemples illustrant le «potential» méritent également que l'on s'y arrête car ils font état d'un autre verbe support. Quatre séries de verbe sont envisagées par Meurier: *parler*, *servir*, *vouloir*, *faire*; mais, en raison de la forte propension de *faire* à constituer un verbe support en français moderne (Flobert 1996: 150), c'est ce dernier qui a fait l'objet de notre attention:

- (3) Meurier 1557: 78 («Du verbe», «Potential. Exemples par forme de parler»):  
a. *nous ferions rage, si nous auions courage*  
b. *vous feriez merueille, si vous faisiez neiger*  
c. *ilz feroient bien, s'ilz faisoient paix*

Il ressort de ces trois exemples que les futures CVS (*faire rage* = «se déchaîner»; *faire merueille* = «émerveiller, étonner»; *faire paix* = «pacifier») avoisinent des structures où *faire* n'adopte pas du tout le même fonctionnement (auxiliaire de diathèse en (3b); verbe de sens plein en (3c)). Cette tendance à aligner les tours s'explique par le critère de sélection (présence de *faire*), épiphénoménal: purement morpho-lexicales, les observations ne cherchent pas à identifier le noyau prédicatif, ni même à relever le caractère plus ou moins compositionnel ou conventionnel du syntagme formé (libre? contraint?). Parallèlement, Meurier ne tire pas parti de la corrélation qui semble se tisser entre absence de déterminant et expressions idiomatiques et qui permettrait de conjointre lexique et morphosyntaxe (Anscombe 1982; Flobert 1996: 147)<sup>21</sup>. C'est que l'objectif immédiat est de permettre aux Flamands, à qui s'adresse cette grammaire, de comprendre le fonctionnement global de la langue française (dans une perspective de grammaire scolaire) et non de travailler au niveau philosophique et logique (analyse en sujet-prédicat) de la grammaire savante.

Le domaine hollandais semble avoir été particulièrement riche pour amorcer un travail de mémorisation de structures à la fois récurrentes et vivantes en discours, sans doute parce que la Hollande, foyer d'échanges commerciaux et culturels, a constitué un pays très cosmopolite. Ainsi, la grammaire flamande de La Grue (1701), à destination de ceux «qui auront envie d'apprendre [*sic*] ce langage», se détache encore d'un niveau des grammaires évoquées antérieurement: outre que, conformément à ce que nous avons observé chez Meurier et Maupas, elle offre des exemples dignes d'une méthode *Assimil*, elle choisit corollairement — et c'est le point novateur — d'adapter sa structure aux préoccupations linguistiques qui sont les siennes. À la suite des sections traditionnelles, La Grue (1701: 192, 215, 230) développe

---

<sup>21</sup> Ce qui se conçoit aisément si l'on garde en mémoire le fait que la catégorie du déterminant fit son apparition avec Beauzée (Auroux 1992: 172) et que la reconnaissance de l'article comme partie de discours autonome dans la grammaire du français ne se fit, elle aussi, que bien plus tard, avec Port-Royal (Roig 2010: 116-117).

divers chapitres qui combinent tous lexique et syntaxe; en attestent les têtes de chapitres «De la syntaxe», «De l'ordre ou arrangement des mots» et «De la copulation des mots», dans lesquels les exemples proposés s'apparentent à des formules toutes faites<sup>22</sup>. Le métadiscours fait alors un usage renforcé de séquences comme «on met souvent deux mots ou plusieurs substantifs ensemble» ou «on joint souvent ensemble» (La Grue 1701: 230), desquelles l'on peut déduire une triple préoccupation: celle de l'usage tout d'abord (cf. «on»), celle de la fréquence ou récurrence en discours ensuite (cf. «souvent»), celle de la conjonction de mots en vue de former des locutions, enfin (cf. «met/joint... ensemble»). On pourra donc conclure que, pour la première fois, syntaxe et lexique se trouvent combinées non pas pour accuser les défauts de performance (ce que l'on retrouve dans les manuels des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.), mais pour donner à lire et à mémoriser ce qui se dit. On ajoutera néanmoins que la permanence des préoccupations lexicales se justifie aisément si l'on conserve en mémoire que le premier objectif de la grammaire est de fédérer les populations autour d'un noyau linguistique commun, se voulant lui-même représentatif d'une culture (politique et artistique) et ce, afin de niveler des différences d'ordre diastratique (apprendre à améliorer son parler pour masquer son ascendance familiale; confirmer son appartenance à la classe des lettrés) et diatopique (réduire le sentiment d'appartenance étrangère par l'acquisition de compétences langagières).

### 2.3. Les données de l'Antiquité: l'ébauche d'une appréhension métalinguistique?

L'analyse des exemples dans la production artigraphique et herméneutique de l'Antiquité confirme les deux tendances observées: les exemples longs sont toujours tirés de supports littéraires et sources de commentaires, notamment par paraphrases explicatives; les exemples courts, limités à de brefs syntagmes, n'offrent pas de contexte suffisant qui nous permettrait de les qualifier d'exemples de la langue courante. C'est en revanche dans les *Hermeneumata Pseudodositheana* (désormais *HP*), et très précisément dans la rubrique *Colloquia*, que l'on rencontre des exemples de phraséologie comparables à ceux que nous avons relevés chez

---

<sup>22</sup> La troisième section des grammaires, lorsqu'elle existe ou qu'elle nous est parvenue, est le lieu de développements plus libres, tous corrélés à une extension des objets théoriques de la grammaire (du seul système de la langue aux faits de discours). Si les premières grammaires y recensèrent les qualités et les défauts du discours (Baratin & Desbordes 2007 [1986]; Grondeux 2003: 34), Priscien (VI<sup>e</sup> s.) constitue un jalon en consacrant à cette section des questions de syntaxe (Schenkeveld 2007: 183): il amorce «dans son principe, le premier exemple de la tripartition: phonétique (ou phonologie) / morphologie / syntaxe» (Baratin-Colombat, *CTLF* s. v.). La Grue, dans cette perspective, semble associer syntaxe et phraséologie et avoir, en somme, une préoccupation de pratique immédiate de la langue.

Meurier, Maupas et La Grue. Dans le panorama qu'ils offrent de la situation linguistique dans le monde gréco-romain, Miraglia (2004: 213) et Rochette (2008: 9) insistent sur les évolutions de la réflexion didactique à partir du +III<sup>e</sup> siècle; l'intégration des *colloquia* comme supports de travail à l'acquisition des compétences langagières marquerait donc une ouverture vers un autre possible didactique: l'acquisition par imprégnation. En complément des glossaires et des *artes*, les saynètes présentées dans les *colloquia* visent à mettre les apprenants en situation de discours<sup>23</sup>. Il semblerait qu'à la suite d'une écoute (ἀκρόασις, Rochette 2008: 11), les élèves fussent amenés à mémoriser les séquences en langue étrangère, tout en ayant accès au sens par la traduction *verbum de verbo* proposée en regard (Gayraud 2010: 43). Mais en réalité, il serait erroné de penser que les *grammatici* des périodes antérieures n'aient eu cure d'adapter leur contenu et de viser la réussite de leurs élèves et certaines recherches ont mis en évidence l'idée que les enseignants se réappropriaient les contenus des traditions antérieures, modifiaient ici un exemple pour en proposer un autre plus parlant, développaient ou écourtaient là une définition, repensaient là encore l'organisation de la liste des parties du discours et ce, afin de contribuer plus efficacement à la mémorisation: confrontés aux difficultés de compréhension des élèves, les *grammatici* et autres *praeceptores*<sup>24</sup> ont été comme contraints de se faire technographes (*artis scriptores*), de mettre à distance leur savoir pour en proposer une transposition à la fois adaptée et conforme à leur idée<sup>25</sup>. Or, les documents écrits à notre disposition ne rendent pas compte des gestes professionnels et des démarches pédagogiques: il serait par conséquent réducteur de déduire, de ces seuls écrits, des conclusions sur les pratiques d'enseignement, puisque le vecteur oral, dont nous n'avons plus trace, y était essentiel (Holtz 1981: 80-81); «c'est de vive voix que les éclaircissements sur la théorie [...] étaient dispensés» (Bonnet 2005: XX). Il est donc difficile d'évaluer la part d'activité métalinguistique que les *grammatici* pouvaient chercher à développer chez leurs

---

<sup>23</sup> La composition des *HP* se serait constituée en quatre temps (Rochette 2014b: 323): un premier temps (+I<sup>er</sup> s.) dévolu à la préface et aux contenus lexicographiques; un deuxième, où furent insérés les *colloquia* (soit la structure *Préface – Colloquia – Glossaires*); un troisième (+II<sup>e</sup> s.) durant lequel s'amorça une différenciation progressive au sein des *colloquia* (*Leidense, Harleianum, Montepessulanum*, etc.); un quatrième temps, enfin, où furent ajoutés en fin d'ouvrage des textes littéraires et autres épitomés (dont l'un —celui d'Hygin— date de + 207).

<sup>24</sup> Au sein des *praeceptores*, nous distinguerons, à la suite d'Agusta-Boularot (1994: 655, 662 et note 32, 663-664), les *magistri ludi litterarii* ou *litteratores* (enseignants du «primaire»), les *grammatici* (enseignants du «secondaire») et les *rhetores* (enseignants du supérieur). Sur l'idée que le *grammaticus* devait faire la jonction entre le *litterator* (asseoir les bases de lecture) et le *rhetor* (amorcer des rudiments de rhétorique), Agusta-Boularot, *ibid.*: 687, 712. Voir aussi Holtz 1981: 148.

<sup>25</sup> Swiggers 1997: 55-56; Schekenveld 2004: 30. Il semblerait néanmoins qu'entre -II<sup>e</sup> et +II<sup>e</sup>, la «technographie» ait quelque peu évolué et se soit de moins en moins «accommod[ée]» «d'une approche variationniste», la tendance à la «réduction» «entraîn[ant] une volonté de normalisation» (Swiggers 1997: 66; voir aussi Holtz 1981: 10-11).

élèves<sup>26</sup>: ne cherchaient-ils qu'à leur faire mémoriser des tours, que ce soit sur la base de dialogues ou de glossaires? Deux difficultés d'apprentissage nous sont apparues qui laissent penser que le travail du *praeceptor* était primordial et ne se limitait pas à la seule fonction de répétiteur:

- le fait que, dans les *Colloquia*, certaines séquences fassent place à une énumération de termes, listés sans lien contextuel entre eux et fonctionnant comme des alternatives possibles en situation de communication. Cette pratique énumérative suppose donc de la part de l'élève la capacité à choisir le terme adéquat en situation discursive, et non pas seulement à restituer mécaniquement des séquences sans doute inadaptées à la situation ou à ce que le locuteur cherche à signifier à son interlocuteur. Par ailleurs, l'aide quelquefois limitée apportée par la traduction *verbum e verbo* et, finalement, sa possible artificialité ne peuvent trouver de pertinence didactique que dans la réinscription en contexte de pratique de classe: en (4) la confrontation du seul νομικός pour traduire quatre syntagmes latins différents (tous composés de *iuris*) devait conduire à une réflexion collective sur la relativité des équivalences, le concept de lacunes lexicales ou encore le caractère hyperonymique ou au contraire spécialisé d'une langue, en l'occurrence ici les subtilités offertes par le latin en matière juridique (*studiosus* vs *peritus* vs *consultus* vs *prudens*, cf. Dickey 2015: 121-122);

(4) *HP, Colloquium Montepessulanum* (éd. Dickey 2015: 98 §5):

Ὅτι θέλ<ε>ις ρήτωρ εἶναι (δικολόγος, δημηγόρος, συνήγορος, <b>νομικός,</b> <b>νομικός,</b> <b>νομικός,</b> <b>νομικός,</b> παράκλητος)	<i>Quoniam vis orator esse (causidicus, dicentarius, actor, juris studiosus, juris peritus, juris consultus, juris prudens, advocatus)</i>
---	--

- d'autre part, le fait que le mot à mot puisse être approximatif, en ce sens que les formes terme à terme ne se recouvrent qu'imparfaitement: dans ces (rares) occurrences, c'est l'ensemble de la séquence (élément prosodique construit durant la phase d'ἀκρόασις) qui doit être tenu comme présentant un tour grammatical spécifique et distinct en latin et en grec et c'est bien le tour grammatical qui doit être enregistré comme idiomatique pour pouvoir être étendu à d'autres configurations analogues, non la correspondance terme à terme:

<sup>26</sup> Sur l'activité métalinguistique des lettrés latins eux-mêmes, *supra*, note 13.

(5) *HP, Colloquium Harleianum* (éd. Goetz 1892: 113, l. 16-17):

απελθομεν *eximus*  
λουσομεθα *lavari*

ce que les éditeurs modernes amendent ainsi:

(6) *HP, Colloquium Harleianum*:

a. éd. Goetz (1892: 642 §21):

Ἀπέλθομεν, λουσώμεθα *Exeamus lavari*

b. éd. Dickey (2015: 31 §21a):

Ἀπέλθομεν, *Eximus*  
λουσώμεθα *lavari*.

Ce qui est en cause dans cet exemple, c'est la non-correspondance entre les catégories verbales: la phraséologie du grec opterait plus volontiers pour une structure sérielle à l'indicatif (futur) ou au subjonctif aoriste (interprétation de l'éditeur)<sup>27</sup>, tandis que le latin subordonne la seconde forme verbale à la première<sup>28</sup>. L'infinitif de progrédiencence *lavari* entre dans la dépendance syntaxique du verbe de mouvement introducteur (*eximus*). Les apprenants doivent néanmoins se garder de faire de *lavari* un équivalent de λουσσομεθα et inversement<sup>29</sup>, car, dans le cas contraire, c'est courir le risque non d'impressionner l'auditoire par la mémorisation d'un tour collocatif<sup>30</sup>, mais d'accuser un défaut de compétence. La présente occurrence est d'autant plus tendancieuse que ce même *Colloquium* atteste une phraséologie où grec et latin se recouvrent parfaitement, les deux langues optant pour une construction sérielle<sup>31</sup>:

---

<sup>27</sup> Au départ limitée à la P1, la confusion entre indicatif futur et subjonctif aoriste s'est très tôt répandue à l'ensemble des personnes, en raison de «neutralisations» phonétiques, de jeux analogiques et de proximité sémantique (caractère modal du futur), et a abouti à «l'apparition d'un paradigme unique ([...] futur/subjonctif aoriste)» (Brixhe 1990: 227). Les formes du paradigme de ἔλθω (*απελθομεν* dans notre exemple) ont pu être utilisées pour des futurs (Brixhe, *ibid.*). La difficulté morphologique posée par la forme *απελθομεν* (subjonctif aoriste sans voyelle thématique? indicatif aoriste sans augment?) semble trouver un relais dans la forme de présent de l'indicatif sélectionnée en latin en regard du grec: la forme *eximus* ne correspond en aucun cas au texte grec. Une difficulté analogue se présente avec la forme du manuscrit *ασνασαμεθα*, citée *infra* (7a): cette dernière, ressemblant furieusement à un aoriste sans augment, est réinterprétée par les éditeurs modernes comme un subjonctif aoriste (Goetz 1892; Dickey 2015).

<sup>28</sup> Les données sont néanmoins disjointes: si le grec de l'évangile de Jean et celui des *Colloquia* optent pour la structure sérielle (avec ou sans coordonnant) avec les verbes de mouvement, le grec de la κοινή du Nouveau Testament généralise la construction avec infinitif final. D'après Adams & Vincent (2016: 273-277), le grec de la κοινή aurait eu une incidence sur le latin, qui aurait subi la pression d'un double système: celui du latin archaïque et celui du grec de la κοινή. En effet, le supin cède progressivement la place à l'infinitif.

<sup>29</sup> Sur le caractère réversible des *HP*, Miraglia 2004: 213, Rochette 2008: 9-10.

<sup>30</sup> Sur l'extension de la notion de collocation au domaine syntaxique («associations incluant des mots grammaticaux»), Tutin & Grossmann 2002: 8.

<sup>31</sup> Les concepts de «série verbale» et de «verbe sériel» ont été introduits respectivement par Bloomfield (1933: 195) et Creissels (1991). Chez Creissels, le verbe sériel est une structure périphrastique, spécifique des langues négro-africaines et tout à fait particulière, en ce sens qu'elle ne saurait équivaloir aux «séquences verbales qui

(7) *HP, Colloquium Harleianum*:

a. Version du manuscrit (éd. Goetz 1892: 109, l. 21-23 §3):

ἀπελθόμεν [*et cannas*]

ἀσνασαμέθα *eamus*

[χερε] *salutemus*

b. Version amendée (éd. Dickey 2015: 21 § 3d):

ἀπέλθωμεν, *eamus*,

ἀσπασώμεθα. *salutemus*.

Par conséquent, même si nous n'en avons plus trace, le travail d'étayage et de réflexion métalinguistique ne devait pas être inconnu des pratiques. Aussi, si les documents à notre disposition laissent pencher pour un apprentissage par cœur des tours idiomatiques (Miraglia 2004: 234; Rochette 2008: 13 et 26), souhaiterions-nous néanmoins documenter plus précisément cette question et ne pas exclure la possibilité d'un développement métalinguistique chez l'apprenant.

### 3. Collocations et CVS dans l'Antiquité: contextualisation, supports d'analyse, méthodologie

#### 3.1. Grammaire et situation linguistique des apprenants

Il ressort du point précédent que l'enseignement des tours collocatifs est étroitement corrélé à la situation linguistique des apprenants et que l'apprentissage des langues étrangères a constitué un terrain propice à l'élaboration de réflexions didactiques<sup>32</sup>: les grammairiens et autres précepteurs ont cherché à répertorier les tours sentis comme spécifiques de la langue ciblée, soit en raison de leur opacité et (conséquemment) de leur spécificité sémantiques<sup>33</sup>, soit en raison du rapport trompeur entre signifiés proches et expression morphosyntaxique. Ainsi, un même contenu notionnel pourra se présenter au travers de lexèmes dont les rections syntaxiques ne sont pas superposables d'une langue à l'autre (cf. gr. ἀκούω τινός vs lat. *aliquem audire*) ou encore sera exprimé à partir de matériel morphosyntaxique distinct, soit l'opposition *lexie simple / lexie complexe* (ang. *need* / fr. *avoir besoin*). Il s'agit là d'un fait bien connu, puisque Quintilien (*inst.* 1.1.12-14) l'évoquait déjà: éviter toute interférence en

---

[...] existent dans toutes les langues pour exprimer une relation de consécuitivité ou de finalité» (Creissels 1991: 326). Nous avons donc conscience de détourner quelque peu le sens de cette notion.

<sup>32</sup> Voir, tout récemment encore, Bulut & Jebali (2018).

<sup>33</sup> Sur l'hypothèse des bienfaits apportés par la «décomposition d'une expression», puisque cette dernière permet d'en justifier la formation et, par conséquent, d'en faciliter la mémorisation par le locuteur allophone, Danlos (1981: 74).

commençant par un apprentissage qui soit à la fois immersif et cloisonné<sup>34</sup>. En situation de plurilinguisme, les langues en présence doivent être apprises de manière parallèle, et donc désolidarisée. Ce n'est que dans un second temps qu'intervient l'intégration de considérations métalinguistiques et systémiques concernant la langue première, lesquelles pourront s'étendre à une comparaison des systèmes dans le cadre de l'apprentissage de langues étrangères (Aurox 1994: 58-60)<sup>35</sup>. Toutefois aucun cadre didactique n'est posé une fois pour toutes et la comparaison des *artes* de Charisius et de Diomède (+IV<sup>e</sup> s.), toutes deux à destination d'hellénophones, révèle des différences d'appréciation didactique, laquelle est directement induite par le degré de connaissance supposé du lectorat (Schenkeveld 2007: 188).

Est-ce à dire qu'en terrain monolingue, aucune réflexion sur l'apprentissage des collocations et CVS n'ait été menée? Toute réflexion didactique sur ces phénomènes résulte d'un sentiment d'étrangeté et de décalage entre la langue parlée par l'apprenant et la langue visée par l'enseignement scolaire. La grammaire à l'origine n'était pas purement pratique mais se faisait comme la matérialisation d'une réflexion en construction sur la langue, laquelle glissa de moyen de communication à objet d'analyse, de ce fait descriptible, conceptualisable (Aurox 1994; Swiggers 1997: 58). Ce dédoublement de la langue —à la fois moyen d'expression et objet d'analyse— tire son origine de deux mouvements complémentaires: le premier, rétrospectif, cherche à préserver une langue en passe de disparaître, de n'être plus comprise et de perdre ses locuteurs (Boucherie 1868: 276-277; Miraglia 2004: 208; Aussant 2008). La réflexion didactique en œuvre veillera alors, à partir des énoncés de ladite langue, 1. à observer la langue, 2. à chercher à l'expliquer et à la justifier (que comprend-on? Pourquoi?): l'appui sur la lettre du texte constitue alors une planche salutaire, 3. à observer les points de langue saillants et, éventuellement, déroutants au regard de la langue parlée, 4. à organiser et systématiser les faits, 5. à mémoriser le travail de classification et de systématisation. Les glossaires et autres commentaires alexandrins (Ferri 2019) jouèrent, dans ce mouvement rétrospectif, un rôle primordial. Le second mouvement, prospectif, répond à une forte demande: tourné vers l'avenir et escomptant un renouveau social (Boucherie 1868: 270; Gayraud 2010: 42), l'apprenant, plus directement happé par des

---

<sup>34</sup> Sur les inévitables interférences des langues en contact, Swiggers & Wouters 2007, Rochette 2008: note 118; Wright 2012. Pour une exploitation du concept d'«interlangue» (langue intermédiaire entre la langue-source et la langue-cible, produite par les apprenants durant la phase d'apprentissage), Müller-Lancé 2008.

<sup>35</sup> Ce degré de la part revenant à «l'enseignement organisé» et à «l'instruction systématique» permet de faire le départ entre «bilinguisme primaire» et «bilinguisme secondaire» (Rochette 1998: 179-180): le premier suppose un «apprentissage conjoint des deux langues [...] forcé par les circonstances»; l'autre est «acquis au terme d'un enseignement» qui maintient néanmoins «une différence de statut entre langue maternelle et langue apprise» (Valette-Cagnac 2005: 11).

préoccupations d'ordre pratique, recherche des interprètes experts (ἐρμηνεῖς, Gayraud 2010: 36) qui développent alors pratiques et contenus, ces derniers étant directement en lien avec la sphère professionnelle visée<sup>36</sup>. Dans le cadre des phénomènes collocatifs, tout naît souvent d'une incompréhension (que l'on pourra qualifier de défaut de maîtrise) que l'apprentissage va viser à résorber. Le risque, néanmoins, est de perdre la fraîche curiosité qui conduit à sonder les choses au-delà de l'évidence et à dépasser le simple enregistrement mécanique des faits collocatifs, sauf à dire que la résistance à l'analyse synchronique constitue l'un des critères de repérage des tours collocatifs.

Qu'il s'agisse de grammaires latines à destination de latinophones ou d'hellénophones<sup>37</sup>, il semble que les *artes* aient eu pour visée la compréhension d'un système (la description des faits systémiques impliquant un étayage cherchant à faciliter leur mémorisation) et le sondage de faits anomaux (dans lesquels pourraient trouver place les phénomènes collocatifs): de même que Donat, dans la *pars occidentalis*, n'aspire pas tant à enseigner à parler latin qu'à apprendre comment l'analyser (Schenkeveld 2007: 182-183), de même Charisius et Diomède, de l'autre côté de l'Empire, ne cherchaient pas tant «à apprendre le latin *tout court* [...] [qu']à montrer le meilleur de la tradition grammaticale, les subtilités ou les complexités de la langue latine telles qu'elles ressortaient de la tradition»<sup>38</sup>. On le voit, dimension métalinguistique entre en résonance avec perfectionnement linguistique mais, d'un apprenant à l'autre, l'objectif de perfectionnement pourra signifier soit «regard plus conscientisé sur la langue et ses emplois», soit —simplement— «amélioration de la manière de parler». Se dresse alors une scission entre grammaire prescriptive et normative, d'une part, et grammaire perçue comme un objet de connaissances plus larges, premier palier des arts libéraux, d'autre part<sup>39</sup>. Si l'on en croit Bally (1921: 78) néanmoins, l'allophone aurait une acuité plus fine à détecter les tours idiomatiques ou insolites que le locuteur natif qui, baigné dans la langue, perd l'étonnement, pourtant propice au questionnement philosophique et, en l'occurrence,

<sup>36</sup> Les tours collocatifs et idiomatiques occupent une place privilégiée dans les domaines juridique (ce qu'attestent les *HP*; cf. aussi Jiménez López 2018: 97), médical (Ikonomova 2015) et militaire (Swiggers 1997: 59; Müller-Lancé 2008; Rochette 2014a: 4-5).

<sup>37</sup> Sur la pertinence de cette typologie néanmoins, Rochette 2014a. L'âge des apprenants (enfant *vs* adulte), aujourd'hui fondamental dans la transposition didactique des savoirs, semble n'avoir eu aucune incidence sur les méthodes d'apprentissage (Miraglia 2004: 216 et note 28; Rochette 2008: 12 et note 65). Le concept d'andragogie, récent (Knowles 1973), était donc ignoré des Anciens. En revanche, on peut faire l'hypothèse que le fait d'être encadré ou, au contraire, autodidacte a pu avoir un impact sur la propension de l'apprenant à développer des compétences métalinguistiques et à dépasser le cadre de la seule acquisition de compétences langagières.

<sup>38</sup> «to learn Latin *tout court*, but [...] to show the best of the tradition of grammar or the niceties or intricacies of the Latin language as found in the tradition» (Schenkeveld, *ibid.*).

<sup>39</sup> Sur l'idée que la grammaire constitue un champ autonome issu de la philosophie et de la rhétorique (avec lesquelles elle «maintiendra [d'ailleurs] des contacts étroits»), Swiggers & Wouters 2007: 20. Sur la présence de la logique sur la grammaire (à laquelle «les logiciens ont ouvert la voie»), Flobert 1986: 356.



linguistique. Cette «paradoxale» «supériorité» que l’allophone possède sur le natif serait toutefois peu «enviable» voire «préjudiciable», note Bally (*ibid.*), sous l’argument que «pour bien comprendre l’esprit d’une langue, il faut en ignorer beaucoup de choses». Il n’est pas sûr que les Anciens aient eu tout à fait les mêmes vues: Sénèque le rhéteur (*contr.* 9.3.13-14) témoignerait de l’existence d’une pédagogie à deux vitesses dont la valeur s’établirait à l’aune de la rémunération, cette dernière se faisant proportionnelle à la qualité supposée de l’enseignement, mais la mention de personnes s’offusquant de pareils traitements (*quibusdam querentibus*) indique que le fait n’était pas unanimement admis<sup>40</sup>. Ainsi, à l’occasion d’une énième «loi fictive» (Guérin 2009: 1), Sénèque se concentre-t-il sur les pratiques éducatives de l’enseignement bilingue et rapporte, à la suite du rhéteur Haterius, né en -43 (Guérin, *ibid.*: 16), que les enseignants qui fondent leur pratique sur les *Hermeneumata* n’ont jamais reçu que de piètres salaires (*numquam magnas mercedes accepisse*), ce que Cassius Severus, son contemporain, trouve parfaitement justifié, comme l’indique le jugement sans appel qu’il rend sur la langue de Sabinus Clodius (*male καὶ κακῶς*), rhéteur très critiqué pour sa manie de passer d’une langue à l’autre (*uno die et Graece et Latine declamantem*)<sup>41</sup>. Bien que, sur ce point, l’avis des deux rhéteurs hellénophones généralement en conflit, Argentarius et Cestius, soit concordant<sup>42</sup> et que Sénèque le rhéteur paraisse lui aussi se rallier au jugement de Cassius Severus, dont il estime le propos (*rem*) fort spirituel (*venustissimam*)<sup>43</sup>, il n’en reste pas moins que cette pratique salariale était sujette à controverses et pouvait être dénoncée. Sénèque le rhéteur fait ainsi entendre la voix de ceux qui soulignent le paradoxe de cet état de fait: comment se fait-il qu’un enseignant qui connaît et diffuse un enseignement dans deux langues (*cum duas res doceret*) soit rétribué plus faiblement qu’un professeur enseignant en contexte monolingue? Cette dépréciation trouverait un prolongement dans la production lexicographique: Ferri (2019: 93) constate ainsi que les lexicographes de type monolingue

---

<sup>40</sup> Sur «le jeu des citations» que Sénèque attribue aux rhéteurs qu’il mentionne et sur la «dimension réflexive unique» des *Controversiae*, qui finissent par développer «une critique extrêmement virulente de la pratique qu’elles entendent décrire», Guérin 2009: 20.

<sup>41</sup> Sur la rémunération des *grammatici*, avec une mise en perspective sociale, spatiale, diachronique et politique, Agusta-Boularot (1994: 714-719), qui invite à mettre à distance les informations fournies par Suétone dans son *De grammaticis*.

<sup>42</sup> D’après la documentation, Cestius et son ancien élève Argentarius font partie de ces rhéteurs qualifiés expressément de *Graeci* (Guérin 2018: 471, note 16). Leur point de vue, conforme à celui des rhéteurs latins Haterius et Cassius Severus, constitue donc un argument *a fortiori* dans le blâme de la pratique de la déclamation bilingue. Pour des attestations épigraphiques de *grammatici* qualifiés de *Graeci* ou de *Latini*, Agusta-Boularot 1994: 673-677, 729-732.

<sup>43</sup> Sur la difficulté à déterminer le point de vue de Sénèque le rhéteur sur les propos dont il se fait l’écho, Guérin 2009: 28, note 76.

«n'accusent jamais réception de l'existence de dictionnaires bilingues»<sup>44</sup>. Le fait que les lexicographes de productions bilingues restent anonymes serait un indice supplémentaire de la déconsidération pour tout enseignement bilingue, peut-être parce que les spécialistes monolingues avaient en ligne de mire un enseignement qui ne visât que l'immédiateté (acquisition rapide de rudiments de la langue afin de pouvoir communiquer), ce qui fait apparaître en creux, selon nous, l'existence d'un enseignement plus propice à construire une démarche réflexive chez l'apprenant.

### 3.2. Présentation des supports possibles

Plusieurs supports antiques sont à la disposition des chercheurs pour leur permettre d'approcher la manière dont les langues étaient enseignées dans l'Antiquité. Le terme de «manuel», attesté en français dès le XIII<sup>e</sup> s., renvoie originellement à un ouvrage portatif qui, littéralement, peut tenir «dans la main» ou être à portée de main de l'utilisateur qui en aurait besoin. Calqué sur l'adjectif latin *manualis*, -e, lui-même dérivé de *manus* «main», le français *manuel* a pour antécédent le latin *manuale*, attesté chez Martial (14.84) dans le sens d'«étui à *volumen* portatif», censé prévenir des méfaits du temps. Par glissement synecdochique, le manuel finit par dénoter le contenu de l'étui et par désigner, spécifiquement, un outil de référence permettant la construction des apprentissages (Colombat 1997: 94), voire leur didactisation s'il s'agit de guides du maître<sup>45</sup>. Dans cette perspective, le manuel a donc une double vocation, pratique et didactique. Toutefois, on pourra distinguer, dès l'Antiquité, trois types de «manuel» (ou «écrit didactique»): les manuels comportant des textes d'étude discursivement variés (*colloquia*, épitomés ou pastiches de textes littéraires, extraits juridiques, etc.)<sup>46</sup>, les *artes grammaticae*<sup>47</sup> et les manuels à contenu lexicographique (Rochette 2008). Ferri (2019), à la suite d'autres chercheurs, raffine ce troisième type en réaffirmant l'ancrage originellement didactique de la rédaction de ces textes lexicographiques

---

<sup>44</sup> «lexicographers in the Greek monolingual tradition never acknowledge the existence of bilingual dictionaries, [...], and a reflection of the low profile enjoyed by the genre is the total anonymity of the authors: no scholars of note are on record producing bilingual lexica or glossaries, and we also have explicit evidence that teachers of foreign languages were regarded with some disdain and were poorly paid» (Ferri 2019: 93).

<sup>45</sup> À ce titre, l'art funéraire – en représentant volontiers les *grammatici* défunts en train de dérouler un *volumen* – ferait de ce dernier «le symbole de leur fonction» (Agusta-Boularot 1994: 675).

<sup>46</sup> Le premier manuel scolaire connu (le papyrus Guéraud-Jouguet), daté de -III<sup>e</sup> s., présentait en fin d'ouvrage des morceaux choisis, dont un extrait de comédie dans lequel un cuisinier pédant pastichait le style homérique (Holtz 1981: 6).

<sup>47</sup> Palémon (+I<sup>e</sup> s.) serait le premier à avoir «codifié de façon durable la grammaire savante, en écrivant un manuel à l'usage des classes», devenu «vraisemblablement» l'«archétype [de] la plupart des manuels tardifs» (Holtz 1981: 10). Quintilien aurait été son élève.

(Ferri, *ibid.*: 84-85, 89) et en distinguant, au sein de ce large ensemble, les lexiques, les glossaires et les *onomastica*: les lexiques (monolingues ou bilingues) se repèrent par leur organisation alphabétique et s'opposent en cela aux *onomastica*, organisés thématiquement (les *capitula rerum* en latin); les glossaires, en revanche, suivent la linéarité des textes à expliquer et proposent des gloses marginales à vocation d'herméneutique littéraire, lesquelles peuvent être interprétées comme un indice de l'effort de didactisation du concepteur, puisque c'est à lui que revient la charge d'anticiper les difficultés de compréhension du lecteur et de développer et expliquer tel aspect du texte commenté.

La composition des manuscrits et des données y figurant atteste néanmoins de la solidarité de ces divers types de «manuel», ce que confirme encore le qualificatif «Pseudodositheana» apposé aux plus célèbres *Hermeneumata*. En effet, les manuscrits renfermant des *Hermeneumata* offrent «sensiblement les mêmes rubriques» (Rochette 2006: 404). La recension de Leyde (*HP Leidensia* = *HPL*) regroupe ainsi une première partie à contenu lexicographique (lexiques et *onomastica*), une deuxième partie avec des résumés et pastiches de textes juridiques ou littéraires (fables d'Ésope; généalogie d'Hygin; résumé de la guerre de Troie) et, enfin, une troisième partie réunissant des *colloquia* (scènes dialoguées visant à mimer des scènes de la vie quotidienne dans le cadre d'un enseignement bilingue)<sup>48</sup>. Quant au qualificatif de «Pseudodositheana» pour caractériser les *Hermeneumata*, il indique non seulement que, d'un point de vue matériel, ces *Hermeneumata* pouvaient jouxter l'*ars grammatica* de Dosithée<sup>49</sup>, mais également que cette proximité, reproduite d'un manuscrit à l'autre au sein d'une même famille de manuscrits<sup>50</sup>, n'avait rien de fortuit mais avait été didactiquement pensée: «On a donc voulu sans doute lier dans un but scolaire les *Hermeneumata* et l'œuvre de Dosithée» (Gayraud 2010: 41). Plus généralement, nous considérerons donc les *artes grammaticae* comme des compléments plus proprement grammaticaux, avec une fonction métalinguistique plus nettement accusée. L'ensemble de ces remarques vise à montrer la solidarité des différents types d'écrits didactiques ici isolés.

Dans le cadre de notre recherche sur les collocations, nous nous sommes appuyée sur le manuel complet des *HP Leidensia* (désormais, *HPL*), édités par Flammini (2004): ce texte réunit, outre les *colloquia* (livre 3), d'une part, des contenus lexicographiques (livres 1 et 2) dans lesquels des tours collocatifs pourraient avoir été recensés et, d'autre part, des supports

---

<sup>48</sup> Pour une segmentation un peu différente, voir le manuscrit de Leyde édité par Flammini 2004: le livre 1 comprend les lexiques alphabétiques; le livre 2, les *onomastica* thématiques; le livre 3, les textes de lecture et d'expression orale (fables d'Ésope, généalogie d'Hygin, résumé de la guerre de Troie et les *colloquia*).

<sup>49</sup> Sur le caractère apocryphe de l'attribution des *Hermeneumata* à Dosithée, Boucherie (1868: 272) et Gayraud (2010: 40-41).

<sup>50</sup> Dans les *Codices Sangallensis* 902 et *Harleianus* 5642 (*HPL*, éd. Flammini 2004: V).

de lecture littéraires et juridiques (livre 3) dans lesquels les tours collocatifs pourraient se réaliser en situation de production et, par conséquent, dans des configurations plus «écologiques» (Paveau 2018) pour les apprenants. Nous avons ajouté à ce corpus initial les *colloquia* issus des autres *HP* disponibles, tels qu'ils ont été collectés par Goetz 1892 et Dickey 2012, 2015 (voir, *infra*, «Références bibliographiques», section 1), en excluant les contenus lexicographiques et littéraires, au motif que les tours collocatifs et idiomatiques avaient de fortes chances de se concentrer dans les conversations se voulant mimétiques des échanges ordinaires. Enfin, pour rendre compte du dernier type de manuel (les *artes grammaticae*), nous avons entrepris une recherche par mots-clés dans la base de données de Brepols *Library of Latin Texts* qui inclut, notamment, les textes des *grammatici Latini* et leurs commentaires d'herméneutique littéraire.

### 3.3. Méthodologie et critères de repérage

Nous distinguerons ici les recherches faites directement au sein des *HP* (éd. de Goetz 1892, Flammini 2004 et Dickey 2012, 2015) de celles effectuées dans les *artes grammaticae* (depuis la *Library of Latin Texts*). Pour la recherche dans les *HP*, nous avons passé en revue les thèmes verbaux que nous avons estimés les plus propres à intervenir au sein d'expressions idiomatiques et de CVS (Flobert 1996: 149-151): *ag\*/eg\**, *fac\*/fec\**, *ger\*/gess\**; *habe\*/habu\**. En revanche, pour les *artes grammaticae*, une recherche par termes relevant du métalangage grammatical s'imposait. Nous nous sommes arrêtée sur quatre termes jugés pertinents: *collocatio*, *idioma*, *periphrasis* et *soloecismus*<sup>51</sup>. Mais pourquoi ces quatre termes?

La partie précédente est revenue sur la corrélation entre apprentissage des langues et maîtrise des expressions idiomatiques, d'où la sélection du terme *idioma*; or ce degré de maîtrise est fortement tributaire des langues en contact, lesquelles peuvent entrer en interférence et altérer la qualité des formulations (Danlos 1981: 74; Valette-Cagnac 2005: 10; El Amrani 2013; Jiménez López 2018). Et c'est précisément l'étymologie savante (et populaire)<sup>52</sup>, traditionnellement rattachée au mot *solécisme* et rapportée pour la première fois par Strabon<sup>53</sup>. Audax (ou Marius Victorinus?) puis, deux à trois siècles plus tard, Isidore de Séville (1.33.2) et Julien de Tolède (2.15.3) se font le relais de cette tradition qui voit dans les

---

<sup>51</sup> Ont été interrogées les formes *collocatio\**, *idioma\**, *periphras\**, *soloecism\** (et la variante graphique *solecism\**).

<sup>52</sup> Sur l'idée que toute reconstitution étymologique antique est à la fois savante (parce que rapportée par les lettrés et grammairiens de l'Antiquité) et populaire (puisqu'elle ne répond pas aux critères scientifiques à la disposition des Modernes), Morel 2011: 12-15.

<sup>53</sup> Holtz (1981: 138 et note 15) et Flobert (1986: 357).

solécismes le résultat d'interférences linguistiques (*confunderent* en (8)). Nous avons signalé, dans l'occurrence suivante, par des caractères droits, les mentions spécifiques à Audax:

(8) Aud. *De soloecismo et barbarismo fragmentum*:

*Soloecismus quid est? Oratio Latinis quidem verbis, verum vitiosa conpositione prolata. Unde dictus est soloecismus? A Cilicibus, qui ex urbe Solo<e>, quae nunc Pompeiopolis dicitur, Atheniensibus auxilio profecti, cum apud eos commorantes et suam et illorum linguam inconsequenter vitioseque confunderent, soloecismo nomen dederunt, ab urbe, ut diximus, Solo<e> et ἀπὸ τοῦ οἰκεῖν, quia ibi habitaverant.*

«Qu'est-ce qu'un solécisme? C'est un énoncé certes avec des mots latins, mais proféré dans un agencement défectueux. D'où vient que l'on parle de solécisme? Des Ciliciens qui, partis de la ville de Soloe —que l'on appelle aujourd'hui Pompéiopolis— *pour venir en aide aux Athéniens*, ont donné au solécisme son nom, parce qu'ils ont mêlé de manière incohérente et défectueuse leur propre langue à celle *des Athéniens* chez lesquels ils s'attardaient; *de la ville, comme nous l'avons rappelé, de Soloe et "du lieu de résidence", parce qu'ils y avaient séjourné.*»<sup>54</sup>.

L'intérêt de l'occurrence d'Audax réside dans l'idée que les interférences naissent des contacts entre populations: c'est le fait de résider, de manière plus ou moins durable, en un lieu (*apud eos commorantes; ἀπὸ τοῦ οἰκεῖν, quia ibi habitaverant*) qui conduit à altérer la langue du pays d'accueil. Mais les fautes de solécismes (*inconsequenter vitioseque*) ne sont perçues comme telles que par les locuteurs du pays d'accueil: dans cette reconstitution étymologique, le terme *solécisme* renvoie donc à la fois aux locuteurs mis en cause (*qui ex urbe Soloe... profecti*) et à leur altération de l'attique<sup>55</sup>, mais les raisons de ces contacts laissent entendre que les Ciliciens ne sont venus en Attique qu'à la demande des Athéniens (*Atheniensibus auxilio profecti*). Isidore et Julien, en gommant la référence aux Athéniens (*cf. apud alios commorantes*), généralisent le concept à tout contact entre ethnies. L'idée que la famille morphologique du terme *solécisme* soit initialement associée à la diversité ethnique serait confirmée par la première occurrence attestée du terme *σόλοικος*, employé au pluriel chez Hipponax (-VI<sup>e</sup> s.) pour désigner des ethnies étrangères (mises en esclavage?) ou rustres (Masson traduit *τοὺς σολοίκους* par «les sauvages», Flobert 1986: 354). Sénèque le rhéteur (*contr.* 9, *praef.* § 3) avait déjà envisagé de caractériser le solécisme par l'idée de confusion (*confusum*), mais sa particularité était d'attribuer le solécisme à un locuteur non allophone et même, en l'occurrence, à un expert: le déclamateur Porcius Latro. Dans l'anecdote bien connue qu'il rapporte (*Hoc, quod vulgo narratur*), ce sont l'ampleur de l'enjeu et l'engagement sans borne du rhéteur pour le proche qu'il doit défendre (*propinquo suo*), qui lui

<sup>54</sup> Sauf indications contraires, les traductions françaises sont toutes personnelles.

<sup>55</sup> Voir Holtz (1981: 137), qui rappelle que *σολοικισμός* s'opposait originellement non à *βαρβαρισμός* mais à *ἀττικισμός*.

font perdre son latin et commencer son exorde par un solécisme (*usque eo esse confusum, ut a soloecismo inciperet*): le solécisme, s'il est senti dans le Bas-Empire comme indissociable de la pluralité linguistique de l'empire romain, n'était donc pas toujours le fait d'allophones.

Quant aux termes *collocatio* —dans le voisinage de *verbum*— et *periphrasis*, ils n'ont été ajoutés qu'en complément: nous avons fait l'hypothèse que les CVS et expressions plus idiomatiques pouvaient être décrites morphologiquement par les grammairiens comme des lexies complexes et, sémantiquement, comme des lexies opaques ayant un équivalent plus transparent dans l'usage commun (*verbo humili*). La suite de l'étude déterminera le degré de pertinence de l'inclusion de ces termes complémentaires (cf. *infra*, 4.1 et 4.2).

#### 4. Les «collocations» glanées dans les supports

##### 4.1. Données quantitatives

Quantitativement, les recherches menées dans la production artigraphique et herméneutique ne se sont pas avérées très fructueuses, en ce sens que les exemples illustrant les faits de solécisme, de périphrase ou d'idiome se retrouvent d'un texte à l'autre de manière quasi inchangée: si les définitions et réflexions métalinguistiques peuvent varier à la marge — par réduction (voir, *supra*, l'effacement de la référence aux Athéniens dans la reconstitution étymologique du terme *solécisme*) ou croisement de sources—, les exemples afférents sont généralement repris fidèlement, ce qui fait que l'absence de construction de type collocatif, observée dans un texte premier, sera constante tout au long des écrits suivants, parce qu'aucune construction collocative n'aura été référencée par les prédécesseurs. D'après nos recherches, deux auteurs font cependant exception: Isidore de Séville et Julien de Tolède qui, en dépit des textes antérieurs, exemplifient ce qu'est le solécisme à l'aide de deux structures dont l'une présente la CVS *veniam dare*. Bien que les deux exemples illustrent spécifiquement le solécisme *per accidentia partibus orationis*, Isidore et, dans son sillage, Julien en font des exemples caractéristiques du solécisme en général, puisque les structures défectueuses *inter nobis* et *date veniam sceleratorum* sont insérés à la suite de la définition liminaire et avant la reconstitution étymologique évoquée en (8):

(9) Isid. 1.33.1 = Jul.-Tol. *Ars gramm., poet., rhet.* 2.15.1:  
*Solecismus est plurimorum verborum inter se inconueniens conpositio, sicut barbarismus unius verbi corruptio. Verba enim non recta lege conjuncta solecismus est, ut siquis dicat «inter nobis» pro «inter nos» et «date veniam sceleratorum» pro «sceleratis».*

«Le solécisme est l’association inadaptée entre eux de plusieurs mots, de la même façon que le barbarisme est la corruption portant sur un terme unique. En effet, les mots reliés en dépit de la règle correcte constituent un solécisme, comme lorsque l’on dit “entre de nous” au lieu de “entre nous” et “*accordez le pardon* des criminels” au lieu de “aux criminels”».

Nous avons trouvé quelques autres structures que nous soumettons à l’appréciation des lecteurs: elles servent à exemplifier des périphrases. Tandis que le solécisme permet de rendre compte de l’usage correct et normé en mettant le doigt sur des tournures jugées incorrectes (*vitia*) ou poétiques (*virtutes*) et qu’il donne à voir en creux des faits inscrits dans la langue, la périphrase, par contraste, est certes également atypique mais toujours sentie comme littéraire et bienvenue: individuelle, elle rend compte d’une formulation, spécifique et délibérée, d’un fait de discours individualisé. Dans cette perspective, aucune des structures proposées ci-dessous ne saurait constituer une collocation, dans la mesure où la structure, initialement fait de discours particulier, n’a pas atteint le statut de fait de langue. Ce point est important car il permet de percevoir les cas-limites que constituent les locutions que nous avons relevées comme de potentielles CVS:

Périphrase relevée par les auteurs ( <i>poetica periphrasis</i> )	Paraphrase proposée par les auteurs* ( <i>verbum humile</i> )	Auteur
<i>Avec attollere</i> comme verbe support?		
<i>arcem attollere tectis</i>	<i>domos aedificare</i>	Serv. (+V <sup>e</sup> ) <i>Aen.</i> 3.134 et 7.561
<i>alas attollere</i>	<i>volare</i>	
<i>Avec portare</i> comme verbe support?		
<i>scutum et hastam portare</i>	<i>armari / muniri</i>	Matthias Flacius Illyricus (XVI <sup>e</sup> ) <i>Clavis Scripturae Sacrae seu De Sermonum Sacrarum Literarum</i> (1.littera P.lemma PORTO et 2.3.35)
<i>portare onus</i>	[[ <i>onera ferre / onera sustinere; onerari</i> ]]	
<i>Avec esse</i> comme verbe support?		
<i>bibens esse / bibentes esse</i>	<i>bibere</i>	
<i>ero mors tua</i>	<i>perdam te</i>	
<i>tu es spes mea</i>	<i>facis me sperare</i>	
* Les doubles crochets indiquent que les reconstitutions paraphrastiques sont de notre fait.		

Figure 1. Autour de l’entrée *periphras*\*: relevé de potentielles CVS.

Enfin, la recherche par l’entrée-clé *periphras*\* nous a permis de dégager deux occurrences intéressantes. La première est due à Vincent de Beauvais (XIII<sup>e</sup> s.), qui inverse la perspective présentée dans la figure 1 —les auteurs partaient de la locution pour aller vers le verbe simple correspondant —: Vincent rend compte du sens de *peculari* en le paraphrasant par la structure analytique *furari de peculio* («se rendre coupable de péculat, de concussion»): on le voit ici, le verbe synthétique entretient un lien morphologique avec le nom *peculium*, noyau du syntagme prépositionnel, mais le verbe *furari* conserve un sens fort, puisqu’il oriente axiologiquement

le sens à attribuer à *peculari*: l'agent de ce verbe sera nécessairement pris en mauvaise part et dénoncé comme un voleur (*fur*), d'où le cas-limite constitué par cette occurrence. Cette dernière nous permet néanmoins d'affiner la description linguistique des locutions verbales et des CVS en particulier, même si cette description se fait par défaut.

La seconde occurrence, également tardive, part elle-aussi d'un verbe simple (*vovēre*), attesté dans *le Lévitique*, et en propose trois paraphrases<sup>56</sup> qui mettent l'accent sur le condensé sémantique inhérent au verbe simple. Rupertus Tuitiensis (XII<sup>e</sup> s.) souligne ainsi la richesse interprétative du texte biblique; mais cela nous donne à voir, à nous Modernes, comment les structures analytiques (ici, *votum facere*, *votum spondēre*) permettent de lever les ambiguïtés aspectuelles (et éventuellement, diathétiques) rattachables à une formulation synthétique:

(10) Rupertus Tuitiensis, *De sancta trinitate et operibus ejus* 15.2:

*Ac deinceps: «animal autem, inquit, quod immolari potest domino si quis voverit sanctum erit et mutari non poterit» et reliqua. Per periphrasim id est circumlocutionem trinamque non verbi sed sensus ejusdem repetitionem dicendo: qui votum fecerit et voverit et sponderit voti tenorem...*

«Et dans la suite [du Lévitique]: “or l’animal, dit [la Lettre], qui peut être sacrifié à Dieu, si *quelqu’un* le sanctifie, sera sacré et on ne pourra modifier ce statut”, etc. En paraphrasant, c’est-à-dire, en reformulant et en répétant trois fois non pas le mot mais le même concept: *qui a fait le vœu, qui a dévoué effectivement et qui a garanti la permanence de ce vœu...*».

Venons-en à présent aux données glanées dans le texte des *HP*. Les contenus lexicographiques des *HPL* (éd. Flammini 2004, livres 1 et 2) n’offrent aucun élément décisif: les *onomastica* (livre 2) répertorient une poignée de syntagmes nominaux plus ou moins idiomatiques, tandis que les locutions verbales que l’on y trouve se limitent aux structures avec négation (lat. *non X*; gr. où *X*) ou aux périphrases en *-tus est* —indice de la difficulté morphosémantique portée par les déponents et passifs (Rochette 2008: 23-24) et la nécessité de mémoriser par cœur la morphologie verbale—. Les textes d’étude (*ibid.*, livre 3), en revanche, donnent un peu plus de matière, mais ce qui est peut-être le plus surprenant, c’est qu’aucune occurrence de CVS n’a été relevée dans le *colloquium Leidense* proprement dit. Toutefois, la prospection menée dans les *colloquia* édités par Goetz (1892) et Dickey (2012, 2015) permet de contrebalancer ce premier constat, puisque quatre *colloquia* ont donné lieu à une collecte relativement fructueuse (*colloquia Einsidlense, Harleianum, Monacense et Celtis*). Ces éléments quantitatifs permettent, d’une part, d’affirmer la relative indépendance de compositions des *colloquia* qui, finalement, ne se calquent pas les uns sur les autres, et de

---

<sup>56</sup> Pour d’autres équivalents analytiques de lat. *vovēre*, Baños & Jiménez López 2018: 193.



relativiser, d'autre part, la prépondérance que l'on pourrait attribuer *a priori* aux tours collocatifs dans les productions du langage ordinaire.

<i>HPL</i> <i>Leidensia</i>		<i>Coll. Harleianum</i>	<i>Coll. Celtis</i>	<i>Coll. Einsidlense</i>	<i>Coll. Monacense</i>
Textes d'étude	<i>Colloquium</i>				
5 occ. Détails (occ.) : - <i>Sentences et lettres du divin Adrien</i> : 1 - <i>De ceruo</i> (Ésope) : 1 - Texte d'affranchissement : 2 - Guerre de Troie (résumé) : 1	0	5 occ.	4 occ.	3 occ.	3 occ.

Figure 2. Nombre de potentielles CVS relevées dans les HPL et autres Colloquia.

Plus finement mais toujours d'un point de vue quantitatif, voici les CVS que nous avons répertoriées et classées en fonction du verbe support latin utilisé. Les doubles crochets droits indiquent que la traduction grecque de la CVS latine ne procède pas toujours d'une équivalence terme à terme. Nous reviendrons sur ce point lors de l'étude qualitative. Enfin, nous avons ajouté une dernière ligne dans laquelle nous avons indiqué le verbe simple morphologiquement associé dans la langue latine au nom prédicatif de la CVS, toutes les fois qu'il existait, puisqu'il s'agit de l'un des critères de repérage de ce type de constructions (cf. déjà (2)):

Verbe support latin	<i>habēre</i>	<i>facere</i>	<i>dare</i>	<i>agere</i>	<i>condere</i>
Verbe support grec correspondant	ἔχειν	ποιεῖν	διδόναι	πράττειν	κατατιθέναι
Nombre d'occ.	7 occ.	7 occ.	3 occ.	2 occ.	1 occ.
Noms associés	- <i>libertatem</i> - [[ <i>silentium</i> (x 3)]] - <i>voluntatem</i> - <i>in mente</i> (x 2)	- <i>certamen</i> - <i>consuetudinem</i> - <i>controversiam</i> - <i>cursum</i> - <i>parricidium</i> - <i>rixam</i> - <i>verba</i>	- <i>ferias</i> - <i>rationem</i> - [[ <i>consilia</i> ]]	- <i>causas</i> - [[ <i>gratias</i> ]]	- <i>in memoriam</i>
Correspondant synthétique?	- <i>liberāre</i> - <i>silēre</i> - <i>velle</i> - <i>meminisse?</i>	- <i>certāre</i> - <i>consuescere</i> - <i>controversārī</i> - <i>currere</i> - ??? - <i>rixārī</i> - <i>verbificāre</i> *	- <i>fēriārī</i> - ??? - <i>consiliārī</i>	- <i>causārī</i> - <i>grātārī</i> / <i>grātificārī</i>	- <i>meminisse</i> / <i>memorāre</i>
* Restituable d'après le composé nominal <i>verbificātiō, -onis</i> «discours», hapax de Caecilius (Fruyt <i>et al.</i> (éds) 2020: 302).					

Figure 3. CVS présentes dans les HPL et autres Colloquia: classement en fonction du verbe support latin utilisé.

Une rapide comparaison des CVS et verbes supports relevés dans notre corpus révèle que les constructions poétiques, repérées pour illustrer le phénomène de périphrase, font appel à

des verbes supports spécifiques qui ne correspondent pas à ceux des *HP*: plus étoffés sémantiquement et comme appelés par l'accusatif associé, *attollere* et *portāre* (fig. 1) n'ont pas la récurrence de *habēre* ou de *facere*, par exemple. Nous noterons par ailleurs que la relative fréquence des CVS *silentium habere* et *in mente habere* (fig. 3) est à mettre au compte du contexte scolaire dans lequel prennent place les conversations imaginées par les concepteurs des *colloquia*.

#### 4.2. Commentaires et analyse qualitative du discours grammatical et herméneutique

La matière métalinguistique à notre disposition permet de faire le départ entre les différents termes du métalangage grammatical et de revenir sur les évolutions notionnelles conduisant aux acceptions de la linguistique moderne, tandis que le relevé brut des locutions (fig. 1) et leur remise en contexte permettent de déduire certains faits de langue intéressants dans notre description de ce que pouvait représenter le sentiment collocatif dans l'Antiquité. Nous organiserons donc notre propos à partir de ces deux axes.

Il ressort de la prospection menée à partir de la *Library of Latin Texts* que la notion d'usage (*consuetudo, usus communis*) constitue le dénominateur commun aux quatre termes que nous avons retenus (*soloecismus, idioma, periphrasis, collocatio*) et qu'elle est subtilement discutée à travers les écarts observés par rapport à un usage que l'on pourrait qualifier de normé ou d'attendu.

Ainsi, Quintilien (*inst.* 1.5.5) propose une réflexion très fine sur le caractère relatif du *vitium* traditionnellement attribué au *solécisme* et affirme que certains écarts par rapport à la norme sont excusables (*excusantur*) en raison de leur récurrence en discours (*consuetudine*) —avec l'idée sous-jacente que c'est l'usage qui fait la langue—, en raison des figures d'autorité que constituent les grands auteurs (*auctoritate*) ou de l'ancienneté des attestations (*vetustate*) ou encore, en raison de la porosité entre défaut et qualité (*vicinitate virtutum*) et, finalement, de la difficile appréciation entre ce qui se dit et ce qui ne se dit pas. En ce qui concerne les solécismes associés au verbe —puisque c'est sous cette rubrique que nous escomptions trouver une réflexion sur les collocations et les CVS—, nous observons une évolution de traitement à partir de Donat et de Diomède: les solécismes sur les verbes ne se limitent plus au relevé de distorsions morphosyntaxiques portant sur l'accord *sujet-verbe* ou la sélection temporo-modale. Les deux grammairiens introduisent, en effet, une dimension plus proprement syntaxique en se focalisant sur les problèmes de rection verbale; ce sont

notamment les verbes de mouvement qui font l'objet de ces commentaires syntaxiques (avec emploi erroné du locatif en lieu et place de l'accusatif directionnel).

De là germe progressivement l'idée que certaines rections verbales, atypiques au regard du cas prototypique que peut incarner l'accusatif, relèvent des *idiomata*: Charisius, à l'instigation de Julius Romanus dont il se réclame, est le premier grammairien à proposer un chapitre dédié aux *idiomata*; il laisse ainsi entendre que certains solécismes peuvent s'expliquer par l'aberrance de certains phénomènes au regard du système général d'une langue (par exemple, le génitif après certains verbes), notamment en contexte plurilingue où les systèmes linguistiques ne sont jamais entièrement superposables. L'emploi que fait Charisius du terme *idioma* est original, puisqu'il se réapproprie une notion spécifique, au départ, à la littérature et au phrasé bibliques (*locutiones scripturarum* chez Augustin et Jérôme): les *idiomata* ne sont plus tant la propriété des langues hébraïque et grecque que le fait de «notre propre coutume», c.-à-d. du latin, qui s'autonomise au regard du grec (*pro nostro more... et non secundum Graecos*, Char. 5.379.3). Les *idiomata* sont donc envisagés comme des tours spécifiques dans le système interne d'une langue et non plus seulement issus de la comparaison de celle-ci avec d'autres langues: un locuteur monolingue peut désormais s'étonner du statut de certaines tournures dans sa propre langue. Toutefois, il semble qu'aucune justification interne ne puisse expliquer la survenue de ces *idiomata*, si bien que Pompéius Maurus (+V<sup>e</sup> s.) décrètera l'absence de règles régissant les *idiomata* (*quae artem non habent*) et redonnera à l'usage tout le poids qui lui revient (*sed usu proferuntur*), même si cet usage n'est pas «commun» comme le rappelle Cassiodore (*quod communis usus non habere cognoscitur*, *inst.* 1.15.2), encore fortement imprégné des spécificités scripturaires des saintes Écritures<sup>57</sup>. Si l'on revient au corpus artigraphique, on constatera que l'identification d'une catégorie *idiomata* permet à Charisius d'enrichir de façon inédite la troisième partie des *artes* portant sur les déviations et les vertus du discours. Schenkeveld (2007: 185-186) invite ainsi à renouveler la vision que l'on pourrait avoir de la troisième partie des *artes*: plutôt que de la penser comme un fourre-tout d'exceptions visant à introduire de force dans la mémoire des élèves des tours idiomatiques, l'intégration des *idiomata* dans cette troisième partie répond à une logique d'apprentissage progressive venant nuancer le tableau présenté dans les parties précédentes. Pour contrer les analogies mécaniques entre les deux langues et permettre à l'élève d'avoir la vision la plus exacte possible du latin, Charisius et, à sa suite, Diomède adoptent une démarche pédagogiquement très intéressante: ils commencent par montrer les similitudes, à

---

<sup>57</sup> Le critère de fréquence est mentionné par Bède le Vénérable (*Hist.* 2.4: ... *qualia habes innumera*) à l'occasion de l'idiome hébraïque que constitue l'emploi de l'indicatif, là où l'on attendrait un impératif en latin.

entrer dans la langue étrangère en se fondant sur la langue initiale de l'apprenant, puis (afin d'éviter les simplifications erronées), ils entrent dans les nuances et les subtilités, au nombre desquelles se comptent les idiomes. La relative opacité qui rend difficile la traduction (ce que dit explicitement Jérôme) est à l'origine de l'émergence de la catégorie spécifique de l'*idioma*.

Toutefois, l'opacité sémantique est également un trait de la **périphrase**: Pompéius Maurus, repris par Alexandre de Villedieu, rappelle que la périphrase repose sur une tension entre ce qui est signifié (la *res*, *grata* ou *turpis*) et la manière de l'exprimer (*verbo*), cependant que, antérieurement, Sacerdos (+III<sup>e</sup>) insistait sur la longueur de la formulation, signe adressé au lecteur en ce sens que l'idée exprimée, plus longue que nécessaire (*longiore oratione... quam necessitas postulat*, Sacerd. gramm. 1.467.20), le conduit à interpréter cette profusion peu commune de mots et à s'acheminer vers une herméneutique littéraire. Les textes artigraphiques décrivent donc la périphrase dans une triple perspective: morphologique (longueur de la formulation), sémantico-logique (restitution de la formulation commune et mise à plat des composantes de l'analogie) et, *in fine*, littéraire (visée de cette formulation<sup>58</sup>).

Le terme *collocatio*, enfin, révèle encore la subtilité de l'analyse artigraphique: Julius Victor (rhéteur du +IV<sup>e</sup> s.) définit la collocation —de manière littérale et dénotative— comme l'association —hardie, inattendue et originale— de mots (litt. «présence de termes localisés ensemble» sur la chaîne syntagmatique, parlée ou écrite). Comme la périphrase, la collocation est prise en bonne part et manifeste la capacité à produire un discours élaboré; elle s'en distingue néanmoins par le fait qu'elle procède de l'association de termes connus mais originalement combinés: impliquant une incidence ponctuelle sur le syntagme, la collocation —pour rebasculer du côté de l'usage courant— ne nécessite la modification que d'un seul élément, contrairement à la périphrase qui exige une transposition paradigmatique complète de la formule.

(11) Jul.-Vict. rhet. p. 84 l. 16:

*Utimum etiam saepe verbo non tam eleganter, sed licentius tamen translato, ut cum «grandem orationem» pro «longa», «minutum animum» pro «parvo» dicimus. Sequitur continuatio verborum, quae duas res maxime, collocacionem primum, deinde modum quendam formamque desiderat, ut structura velut compacta decurrat.*

«Nous utilisons également souvent un mot, rapporté non pas tant pour son élégance, que parce qu'il est cependant *plus inattendu*, comme lorsque nous disons “un grand discours” à la place de “long” ou “un esprit mesquin” à la place de “petit”. Il s'ensuit une chaîne

---

<sup>58</sup> Sacerdos (*ibid.*) propose une typologie des effets à trois termes qui sera réduite à deux (poétisation; euphémisation) par la tradition grammaticale. Julien de Tolède (2.19.45) parlera explicitement de *tropus geminus*.

continue de mots, qui réclame précisément deux choses —d’abord **la cohabitation**, ensuite un certain mode et une certaine forme—, pour aboutir en une structure pour ainsi dire compacte».

Tout comme la périphrase et l’idiome, la collocation interpelle le récepteur, mais dans la mesure où nous n’avons relevé aucune locution verbale pour illustrer le phénomène, nous en déduisons —par défaut— que les CVS et autres locutions sont suffisamment inscrites dans la langue, attendues et transparentes sémantiquement, pour ne pas servir à illustrer cette rubrique.

Venons-en au second axe et aux conclusions auxquelles nous a conduite le relevé des occurrences tirées du corpus artigraphique et herméneutique. Toutes nous invitent à nous interroger sur le statut du verbe support dans les locutions isolées, que celui-ci soit envisagé d’un point de vue **syntactique** (*veniam dare* chez Isid. et Jul. Tol.), **sémantique** (*furari de peculio, portare onus; arcem attollere, scutum et hastam portare; alas attollere, votum facere*) ou **morpho-lexical** (peut-on intégrer *esse* dans la catégorie des verbes supports?). Nous prendrons alternativement ces trois niveaux d’analyse linguistique.

L’exemple inauguré par Isidore de Séville sur le solécisme et le génitif après *veniam dare* invite à s’interroger sur le statut de cette expression: si celle-ci était librement formée, les locuteurs n’auraient pas de peine à utiliser une construction doublement transitive avec *dare* (accusatif de l’objet; datif du bénéficiaire). Or, le fait que, dans cette locution, la rection après *dare* ne soit pas évidente pour un locuteur du +VII<sup>e</sup> s. indique que *dare* faisait sans doute corps avec *veniam* et que les deux formaient un bloc morphosémantique dont le sens lexical était porté par *veniam*. C’est cette prégnance du lexical qui a pu conduire certains locuteurs à troquer le datif, rection casuelle tributaire de *dare*, contre le génitif adnominal, indice que la locution verbale n’a peut-être pas encore atteint le degré d’une locution telle *bellum gerere* où la construction (en *cum* + ablatif) laisse entendre que le nom de procès (*bellum*) n’est plus tant senti comme un nom que comme un nom de procès dont le signifié est comparable à celui de verbes synonymes comme *pugnāre* ou *confligere*. Sans analyser le solécisme de ce point de vue-là, Isidore de Séville et Julien de Tolède témoignent d’un solécisme de construction qui révèle le statut évolutif du syntagme *veniam dare*: le flottement de rection chez les usagers (génitif adnominal vs datif après *dare*) matérialise la coexistence entre un syntagme senti comme libre mais récurrent, d’une part (son statut initial), et une CVS, de l’autre, dans laquelle *veniam* commande la rection au génitif objectif<sup>59</sup>. *Veniam dare* «accorder une faveur»

---

<sup>59</sup> Pour une discussion sur *dare* comme verbe support, Martín Rodríguez (2018: 163).

forme un couple diathétiquement complémentaire avec le synthétique *venerārī* «prier respectueusement (en vue d’obtenir une faveur)».

Les occurrences du corpus appellent également à de riches commentaires sémantiques et ce sera notre deuxième niveau d’analyse, décomposé en trois remarques successives. La première concerne le contenu, relativement étoffé sémantiquement, des verbes *furārī* (*de pecūlio*) et *portāre* (*onus*). La première locution, utilisée dans le glossaire de Vincent de Beauvais (XIII<sup>e</sup> s.), permet de restituer le sens du synthétique *pecūlārī*, terme technique d’économie politique, qui n’était peut-être plus compris par un locuteur médiéval. En utilisant le dénominatif *fūrārī*, le lexicographe décompose le sens du verbe simple tout en révélant la connotation axiologique appropriée (l’agent est un *fūr*). La situation de *portāre* dans *portāre onus* nous semble différente puisque, là, la CVS biblique commute avec celles du latin classique *onera ferre/sustinēre*. On le voit ici, le verbe support classique (*ferre*) a été remplacé par son concurrent (*portāre*), qui a d’ailleurs fini par l’évincer complètement dans les langues romanes, en raison notamment de sa morphologie déjà supplétive en latin classique (Julia 2016: 221-222). La deuxième remarque porte sur les rapports holo-/méronymiques entre verbe simple et accusatif complément de la CVS, lorsque les deux ne sont pas morphologiquement apparentés. Ainsi, d’après Servius, (*tectis*) *arcem attollere* chez Virgile correspond à (*domos*) *aedificāre*, selon un rapport tout (*arx*) / partie (*aedes*), qui est néanmoins inversé chez Matthias Flacius Illyricus dans *scutum et hastam* (*portāre*), hyponymes, au regard de *armārī* (avec *arma*, hyperonyme). Ce constat confirme l’impossibilité à offrir une description stable et immuable des phénomènes. Enfin, la troisième remarque sémantique nous a été suggérée par les CVS *alas attollere* («élever les ailes») et *votum facere* («faire vœu», acte performatif encore très prégnant) face aux synthétiques *volāre* («voler») et *vovēre* («vouer»). On se contentera ici de souligner les nuances aspectuelles ingressives inhérentes aux CVS, là où les verbes simples sont peut-être plus neutres et plus globaux dans l’appréhension aspectuelle qu’ils offrent du procès.

La dimension morpho-lexicale du verbe support constituera notre troisième et dernier niveau d’analyse: les périphrases, répertoriées par Matthias Flacius Illyricus au XVI<sup>e</sup> s. (fig. 1), ont la particularité d’utiliser *esse* comme verbe support, ce qui semble renouer avec des faits de langue du latin archaïque<sup>60</sup>. Ainsi, dans *esse mors alicui(us)* —glosé par *perdere aliquem*, selon un rapport de parasyonymie entre *mors* et *perdere*—, *mors* concentre le contenu lexical de la structure. Les deux autres constructions font apparaître, de surcroît, une

---

<sup>60</sup> Voir *in mentem esse*, *in animo esse* au regard des plus classiques *in mentem venīre* et *in animo habēre*. Nous remercions José Miguel Baños d’avoir attiré notre attention sur ce point.

réflexion embryonnaire sur l'aspect progressif (*bibens esse* vs *bibere*) et la diathèse factitive (*esse spes alicui(us) = facere aliquem sperare*) par les mises en parallèle ainsi suggérées.

#### 4.3. Commentaires et analyse qualitative des données des *HP*

Nous proposons d'organiser les données en distinguant les conclusions résultant d'une analyse **paradigmatique** de celles relevant de considérations **syntagmatiques**.

D'un point de vue **paradigmatique**, les variations morphosyntaxiques des tours collocatifs peuvent s'envisager dans une double perspective: interne (au latin, au grec) ou, au contraire, externe et translinguistique. Le premier aspect, interne, nécessite néanmoins d'être affiné, selon que les tours collocatifs sont appréhendés comme des phénomènes de langue (la CVS entre en relation morphologique avec un verbe synthétique équivalent, cf. fig. 3) ou comme des phénomènes discursifs inscrits comme tels dans le texte des *HP*. Dans ces configurations, l'on se demandera quelle CVS alterne, au sein même des *HP*, avec un verbe simple ou une autre locution, ce qui permettra de souligner l'effort des concepteurs de ces textes pour offrir à la disposition de l'apprenant un éventail des possibilités linguistiques. Concernant l'appréhension des CVS comme un phénomène de langue, les nuances aspectuelles ou diathétiques attribuables à chacun des deux modes d'expression (synthétique ou analytique) sont bien avérées. Ainsi, les locutions *rixam facere* (*Coll. Harleianum*, §21 et 23) ou *controversam facere* (*ibid.*) auront, au regard des verbes simples correspondants *rixārī* et *controversārī*, une nuance aspectuelle ingressive («susciter une rixe, une controverse»), tandis que *ferias dare* (*Coll. Celtis*, §42b) se distinguera de *feriārī* «être en fête, chômer une fête, être en repos» par la valeur causative (litt. «donner des fêtes afin qu'autrui soit en fête, chômer»); mais le fonctionnement des modes d'expression sera inverse dans *habēre libertatem* («détenir la liberté», *HPL, Tractatus de manumissionibus*, §8) et *liberāre* («rendre libre, affranchir»): c'est ici le verbe synthétique qui possède la diathèse causative. Mais plus intéressante est l'appréhension des CVS comme faits de discours inscrits dans les *HP*. Dans l'extrait suivant, la formulation synthétique ( $\sigma\omega\pi\tilde{\alpha}\nu$ , *tacēre*) jouxte la formulation analytique ( $\sigma\omega\pi\tilde{\eta}\nu \acute{\epsilon}\chi\epsilon\iota\nu$ , *silentium habēre*), laquelle implique le maintien de l'état de silence: la mise en parallèle paradigmatique, délibérée et concrètement observable par l'apprenant, permet de souligner des traits sémantiques spécifiques à chacune des deux formulations.

(12) *Coll. Monacense* (éd. Goetz 1892: 212, l. 39-41) = *Coll. Einsidlense* (*ibid.*: 228, l. 38-39):  
 $\sigma\acute{\omega}\pi\eta\sigma\omicron\nu$ .  $\sigma\omega\pi\tilde{\omega}$ . *tace*. *taceo*

σιωπὴν ἔχετε *silentium habete*  
«Tais-toi. Je me tais.  
Gardez le silence!»

Quatre autres extraits, disséminés dans les *colloquia Einsidlense, Celtis, Harleianum* et *Monacense*, nous permettent également d’apprécier et d’enregistrer les différentes possibilités offertes par une même langue pour exprimer (en l’occurrence) le remerciement: le grec pourra faire alterner verbe synthétique (χαρίζομαι) et CVS (χάριτας ὁμολογῶ); le latin, utiliser la CVS usuelle *gratias ago* (*Coll. Celtis*, §64c, par ex.) ou sa formulation plus marquée *gratias confiteor* (*Coll. Harleianum*, §2c). Cette dernière tournure, que nous qualifions de plus marquée, est peut-être également moins spontanée et se justifie sans doute par l’influence du grec ὁμολογῶ, lui-même rare au regard des verbes supports généralement associés à χάριτας, comme δίδοναι, φέρειν ou παρέχειν. La sélection de ces verbes, fortement connotés dans la liturgie chrétienne, s’explique par le contexte religieux dans lequel ces tournures prennent place (παρὰ θεόν, *apud deum*).

Quant au second aspect, externe et translinguistique, il offre l’occasion de comparer latin et grec et de constater que le latin est souvent plus monolithique que le grec dans la formulation des CVS: ainsi, aux intangibles *silentium habēre* et *rixam facere* répondent les variantes grecques σιωπὴν-σιγὴν ἔχειν et ἀηδίαν/μάχην ποιεῖν. Une dernière remarque pourra être formulée sur la propension du latin à recourir aux CVS, en lieu et place du verbe simple pour le grec: outre χαρίζεσθαι évoqué ci-dessus, le grec συμβουλεύειν est rendu par le latin *consilia dare*, alors même que le latin possède un correspondant synthétique (cf. fig. 3). On pourra déduire de ce léger écart formel entre le latin et le grec que les concepteurs se sont arrêtés sur le tour le mieux attesté dans la conversation ordinaire.

D’un point de vue **syntagmatique**, enfin, certains extraits ont l’intérêt d’offrir simultanément en cooccurrence un verbe simple (σιωπᾶν, *tacēre*; ἐθέλειν, *velle*) et le tour collocatif (σιωπὴν-σιγὴν ἔχειν, *silentium habēre*; προαίρεσιν ἔχειν, *voluntatem habēre*), ce qui peut inviter à travailler non seulement la parasynonymie (dans un usage immédiat des compétences langagières), mais également les nuances sémantiques entre les deux tours (dans une perspective d’étude plus métalinguistique). Dans l’extrait juridique suivant, proposé à l’étude dans les *HPL*, la notion de volonté (du maître) joue un rôle déterminant dans l’accès au statut d’affranchi (θέλησις δεσπότητος ↔ *voluntatem domini*, ὁ δεσπότης... ἠθέλησεν ↔ *dominus... voluit*, προαίρεσιν... ἔχειν ↔ *voluntatem... habere*, ἠθελῆκεν ↔ *voluisse*) et le texte oppose, à travers un jeu de polyptotes et de figures de dérivation, volonté et contrainte (ἀναγκασθεῖς ↔ *coactus*):



(13) *HPL, Tractatus de manumissionibus* 3.3.7 (éd. Flammini 2004):

Ἐν τούτοις, οἱ μεταξὺ φίλων ἐλευθεροῦνται, θέλησις δεσπότης σκοπεῖται · νόμος γὰρ Ἰούνιος τούτους γίνεσθαι Λατίνους κελεύει, οὓς ὁ δεσπότης ἐλευθέρους εἶναι ἠθέλησεν. Τοῦτο δὴ οὕτως ἔχον, ὀφείλει προαίρεσιν ἐλευθεροῦντος ἔχειν δεσπότης, ὅθεν εἰ κατὰ βίαν ἀναγκασθεῖς, λόγου χάριν ὑπὸ τινος δήμου ἢ ἀφ' ἑνός ἐκάστου ἀνθρώπων, ἐλευθερώση, οὐκ ἐλεύσεται ὁ δοῦλος πρὸς τὴν ἐλευθερίαν, ἐπεὶ οὐ νοεῖται ἠθελῆκεναι ὁ ἀναγκασθεῖς.

*In eis, qui inter amicos manumittuntur, voluntatem domini spectant; lex enim Junia eos fieri Latinos jubet, quos dominus liberos esse voluit. Hoc tamen sic habens, debet voluntatem manumittentis habere dominus, unde si per vim coactus, verbi gratia ab aliquo populo vel a singulis hominibus, manumiserit, non perveniet servus ad libertatem, quia non intellegitur voluisse qui coactus est.*

«Mais parmi eux, ceux qui s'affranchissent entre familiers attendent la volonté du maître; en effet, la loi Junia impose que deviennent Latins ceux que le maître a voulu rendre libres. Ayant cela en tête, le maître doit néanmoins avoir la volonté de l'affranchisseur, ce qui explique que s'il vient à affranchir, contraint par la force à cause d'une parole provenant de quelqu'un ou de personnes particulières, l'esclave n'accédera pas à la liberté, parce qu'on ne le comprend pas comme en ayant eu la volonté, celui qui a été contraint». (trad. personnelle d'après la version latine).

Cette occurrence nous permet également de mentionner un fait bien observé dans les études linguistiques modernes, à savoir le rôle des expansions au nom-complément<sup>61</sup>. En effet, ces dernières peuvent justifier le recours à la CVS plutôt qu'à un verbe simple, que celui-ci entretienne ou non un rapport morphologique avec la CVS employée<sup>62</sup>. Ainsi, dans l'extrait ci-dessus, les séquences προαίρεσιν ἐλευθεροῦντος ἔχειν et *voluntatem manumittentis habere* s'expliquent-elles par le génitif adnominal (ἐλευθεροῦντος, *manumittentis*). C'est donc bien la prise en compte du contexte et de la chaîne syntagmatique qui permet de rendre compte de ces emplois. Nous restituons ci-dessous trois des quatre occurrences où le recours à la CVS se justifie précisément par la présence d'un adjectif, même si d'autres arguments permettent de compléter la description linguistique (notamment en (14a), où la valeur causative de la locution *certamen facere*, au regard du verbe simple *certāre*, est de ce fait déterminante)<sup>63</sup>:

(14) a. *HPL, Belli Troiani enarratio* 3.5.17 (éd. Flammini 2004):

... συλλεγέντων δὲ τῶν ὀστέων καὶ συντεθέντων ἐπιτάφιον ἀγῶνα ἐποίησεν...

... *collectis ergo ossibus et compositis, funebre certamen fecit...*

«... Une fois donc les os collectés et rassemblés, il organisa une série de jeux funèbres...»

<sup>61</sup> Pour la nuance, Taous (2017: 80-81).

<sup>62</sup> Voir (14c) où, en l'absence de *plura*, la CVS *verba facere* pourrait céder la place à *dicere* ou *loqui*. En revanche, en (14a), dans la mesure où *certāre* connaît des emplois en contexte de jeux funèbres (Taous 2020: 241-242), il pourrait tout à fait remplacer, en l'absence de *funebre*, la CVS *certamen facere*.

<sup>63</sup> Pour des exemples d'emplois de la CVS en lieu et place du verbe simple, Liv. 6.19.5, 21.50.1 ou 22.47.3: *facere* s'y interprète comme un verbe support et non comme un verbe de sens plein comme ce pourrait être le cas en (14a) (cf. notre traduction par «faire/organiser»).

- b. *Coll. Celtis* §73b (éd. Dickey 2015):  
 ... πράξουσιν πλείστας αιτίας  
 ... *agunt plures causas*  
 «... ils plaident *plusieurs* causes» (trad. personnelle d'après la version latine)
- c. *Coll. Einsidlense* (éd. Goetz 1892: 223, l. 34-36) = *Coll. Monacense* (*ibid.*: 645):  
 ... οὐ τολμῶ πλείονας λόγους ποιῆσαι ἀλλὰ...  
 ... *non audeo plura verba facere sed...*  
 «... je n'ose pas parler *d'avantage* mais...»

## 5. Quelques conclusions: conséquences pour l'analyse didactique des supports antiques

La réponse à la question «un impensé didactique?» est négative: même s'ils n'exposaient bien évidemment pas les choses dans les mêmes termes, Anciens et Classiques ont réfléchi aux collocations et, indirectement, aux CVS, ont établi des critères de repérage qui se sont affinés et renouvelés. Ce sont notamment les idées de fréquence, de spécificités langagières (*vs* usage commun) et de réception-compréhension qui émergent. La question de la compréhension est centrale car elle est au cœur de l'activité d'herméneutes à laquelle se sont adonnés les lettrés. Cherchant à circonscrire encore plus précisément les expressions idiomatiques, Érasme (1519, *Praef.*) parvient à mettre en évidence un double critère de repérage, négatif —puisqu'il se fonde sur le risque encouru par le lecteur dans sa quête de sens— mais qui synthétise, en réalité, tout ce que l'artigraphie s'est évertuée à décrire: le fait que la locution freine le lecteur dans sa lecture (*moratur lectorem*) en raison de sa non-transparence; le fait qu'elle puisse être, corollairement, le lieu de contre-sens (*fallit*).

L'*idioma*, concept né de la traductologie biblique et de la comparaison translinguistique, renvoie initialement aux particularités linguistiques de l'hébreu et du grec, qui sont intraduisibles littéralement en latin. En basculant du côté de l'artigraphie, l'*idioma* devient un fait de la langue latine, elle aussi objet d'analyse, et non plus seulement vecteur linguistique permettant l'accès à la lettre biblique. L'*idioma*, *locutio propria*, ne peut cependant s'astreindre à la description systémique de l'*ars* grammaticale: il est imposé par l'usage, ce qui fait qu'il trouvera naturellement sa place dans la troisième partie sur les déviations et les vertus du discours. Fait de discours inexpliqué, l'*idioma* révèle à l'apprenant, bilingue ou monolingue, que le latin est une langue subtile à laquelle une comparaison limitée aux seuls faits translinguistiques concordants ferait perdre tout lustre. Par contraste, la *periphrasis* et la *collocatio* sont des faits de discours particulier, mais elles rejoignent l'*idioma* dans leur faculté à étonner le locuteur qui s'arrêterait —dans un mouvement réflexif et métalinguistique— sur l'usage (attesté mais atypique au regard du système) d'une formulation.

Quelle place les tours collocatifs et CVS occupent-ils dans le panorama artigraphique? Une place assez secondaire, avouons-le: seules sont relevées les périphrases poétiques ou bibliques dont nous avons vu qu'elles présentaient des verbes supports relativement étoffés sémantiquement et donnaient lieu à de fructueuses remarques —plus ou moins conscientisées— sur la motivation lexicale ou l'ambiguïté aspectuelle ou diathétique portée par le verbe simple au regard des locutions. Le solécisme de rection verbale relevé par Isid. et Jul. Tol. a été l'occasion d'affirmer le pouvoir de rection du verbe (datif après *dare*) au détriment du nom (pour lequel le génitif ne serait pas toléré, indice du caractère faiblement prédicatif de *veniam*), ce qui nous conduit aux données collectées dans les *Colloquia Pseudodositheana* où des verbes comme *facere* ou *dare* se rencontrent fréquemment à l'impératif avec leur valeur de verbe plein et rarement en collocation avec un accusatif complément, noyau de la prédication. C'est que les conversations ne sont pas très idiomatiques: chacune des deux langues est littéralement rendue et tout paraît avoir été conçu pour convenir aux deux langues, si bien que le résultat aboutit à une sorte de moyen terme qui fait qu'aucune des conversations d'une langue donnée ne paraît très naturelle. Cela étant dit, une prospection fine nous a permis de remarquer que les concepteurs ne rendaient pas mécaniquement un verbe simple du grec par un verbe simple en latin, si ce dernier semblait moins usuel. Néanmoins, le caractère peu variationniste des formulations du latin pourrait s'interpréter à rebours et aller dans le sens d'une maîtrise moins ferme du latin. En revanche, la capacité des concepteurs à faire varier les noms de procès des CVS du grec et, plus généralement, les modes d'expression (synthétique et analytique) serait un indice d'une maîtrise plus assurée de la langue grecque. Il reste qu'en l'absence des gestes didactiques associés au contenu, il est difficile d'apprécier l'usage effectif de ces manuels et nous avons tenté de glaner, dans les documents, des indices d'un effort pour développer chez l'apprenant une posture réfléchie face à l'acquisition de la langue.

## 6. Références bibliographiques

### 6.1. Sources primaires et bases de données

*Ars minor* de Donat: «Une version française imprimée de l'*Ars minor* de Donat (incunable de la Bibliothèque de l'Université d'Utrecht)», M. Colombo Timelli (éd.) *Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage* 7, 1992, 93-106.

*Ars minor* de Donat: «Un *Ars minor* français imprimé à la fin du XV<sup>e</sup> siècle (Paris, Felix Baligault, s.d.)», M. Colombo Timelli (éd.) *Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage* 12, 1995, 95-111.

- Colloquia of the Hermeneumata Pseudodositheana. Colloquia Monacensia-Einsidlensia, Leidense-Stephani and Stephani*, volume 1. E. Dickey (éd.), Cambridge, Cambridge University Press, 2012.
- Colloquia of the Hermeneumata Pseudodositheana. Colloquium Harleianum, colloquium Montepessulanum, colloquium Celtis, and fragments*, volume 2. E. Dickey (éd.), Cambridge, Cambridge University Press, 2015.
- CTLF = *Corpus de textes linguistiques fondamentaux*, URL: <http://ctlf.ens-lyon.fr/>.
- DUBOIS, J. (1531) *Introduction à la langue française suivie d'une grammaire*, C. Demaizière (éd.), Paris, Classiques Garnier, 1998.
- Hermeneumata Pseudodositheana* (CGL, III, 1 sqq.), G. Goetz (éd.), Leipzig, 1892, URL: <https://archive.org/details/corpusglossarior03linduoft/page/284/mode/2up>.
- Hermeneumata Pseudodositheana Leidensia*, G. Flammini (éd.), München-Leipzig, K. G. Saur Verlag, 2004.
- LA GRUE, P. (1701) *Nouvelle grammaire flamande. Ouvrage très utile & nécessaire aux Francois et autres Etrangers*, Amsterdam, Adrian Braakman.
- Library of Latin Texts*, Brepols Publishers, Turnhout, URL: <http://www.brepolis.net>.
- MAUPAS, C. (1607 et 1618) *Grammaire & syntaxe française*, N. Fournier (éd.), Paris, Classiques Garnier, 2021.
- MEISSNER, C. (1942<sup>5</sup>) *La phraséologie latine*, traduite de l'allemand et augmentée par C. Pascal, Paris, Klincksieck [1884, 1<sup>ère</sup> édition].
- MEURIER, G. (1557) *La grammaire françoise contenant pluieurs belles reigles propres et nécessaire pour ceulx qui desirent apprendre lactide langue*, C. Demaizière (éd.), Paris, Classiques Garnier, 2005.

## 6.2. Travaux scientifiques

- ADAMS, J. N. & VINCENT, N. (2016) «Infinitives with verbs of motion from Latin to Romance», in J. N. Adams, N. Vincent & V. Knight (éds) *Early Latin and late Latin Romance continuity and innovation*, Cambridge, Cambridge University Press, 265-293.
- AGUSTA-BOULAROT, S. (1994) «Les références épigraphiques aux *Grammatici* et Γραμματικοὶ de l'Empire romain (I<sup>er</sup> s. av. J.-C., IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)», *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité* 106/2, 653-746.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1982) «Un essai de caractérisation de certaines locutions verbales», *Recherches linguistiques* 10, 5-37.
- AUROUX, S. (1992) «La catégorie de l'adjectif et les déterminants: l'apport de Beauzée», *Histoire Épistémologie Langage* 14/1, 159-179.
- AUROUX, S. (1994) *La révolution technologique de la grammatisation: introduction à l'histoire des sciences du langage*, Liège, Pierre Mardaga Éditeur.
- AUSSANT, É. (2008) «La grammaire de Pāṇini: quand la conscience linguistique d'un grammairien devient celle de toute une communauté», *Revue roumaine de linguistique* 54/4, 377-387.
- BALLY, C. (1921<sup>2</sup>) *Traité de stylistique française. Volume I*, Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung.
- BAÑOS, J. M. (2014) «*Consilium* (*habere, capere, dare*): un sustantivo hecho predicado», in J. M. Baños et al. (éds) *Philologia, Universitas, Vita*, Madrid, Escolar y Mayo, 103-114.
- BAÑOS, J. M. (2017) «Verbo simple (*paenitere*) y construcción con verbo soporte (*paenitentiam agere*) en latín: a propósito de *Quint. inst.* 9,3,12», in J. A. Álvarez-Pedrosa et al. (éds) *Ratna. Homenaje al profesor Julia Mendoza*, Madrid, Escolar Editor, 181-188.
- BAÑOS, J. M. & JIMÉNEZ LOPEZ, M. D. (2018) «*Vota nuncupare* – εὐχὰς ποιῆσθαι: sobre la traducción griega de las *Res Gestae* de Augusto», VV.AA. (éds) *Phílos hetaîros. Homenaje al profesor Luis M. Macía*, Madrid, UAM Ediciones, 189-207.
- BARATIN, M. & DESBORDES, F. (2007) «La “troisième partie” de l'*Ars grammatica*», in G. Clerico, B. Colombat & J. Soubiran (éds) *Idées grecques et romaines sur le langage: travaux d'histoire et d'épistémologie*, Lyon, ENS éditions, 65-90 [*Historiographia Linguistica* 13/2-3, 1986, 215-240].
- BASSET L. et al. (2007) (éds) *Bilinguisme et terminologie grammaticale gréco-latine*, Louvain, Peeters.

- BERLION, D. (2014) *Auriez-vous eu le premier prix de grammaire en 1890? 150 questions épineuses et tortueuses issues des Exercices de grammaire de Pierre Larousse*, Paris, Larousse.
- BLOOMFIELD, L. (1933) *Language*, New York, Henry Holt.
- BODELOT, C. & SPEVAK, O. (2018) (éds) *Les constructions à verbe support en latin*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal.
- BONNET, G. (2005) «Introduction», in *Dosithée. Grammaire latine*, Paris, Les Belles Lettres, p. VII-XXXVI.
- BOUCHERIE, A. (1868) «Étude sur les *Hermèneumata* du Ms. 306 de la bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier (partie 1)», *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 12<sup>e</sup> année, 270-277.
- BRIXHE, C. (1990) «Bulletin de dialectologie grecque», *Revue des Études Grecques* 103/490-491, 201-230.
- BUGAREL, J. (2009) «Histoire du lycée de Nevers. Recherches, études, documents. De l'an 600 à 1600: l'origine des Écoles et des Collèges», *Publication en ligne du Musée nivernais de l'Éducation*, 1-25, URL: <https://museduc-nevers.pagesperso-orange.fr/lycee.htm#haut>.
- BULUT, A. & JEBALI, A. (2018) «Les locutions verbales et les constructions à verbe support en français L2», *Corela [En ligne]* 16/2, 1-20, URL: <http://journals.openedition.org/corela/6981>.
- CAMPS, A. & FONTICH, X. (2020) (éds) *Research and teaching at the intersection. Navigating the territory of grammar and writing in the context of metalinguistic activity*, Brussels, Peter Lang: GRAMM-R.
- CHANQUOY, L. & ALAMARGOT, D. (2002) «Mémoire de travail et rédaction de textes: évolution des modèles et bilan des premiers travaux», *L'année psychologique* 102/2, 363-398.
- CHEVALIER, J.-C. (1980) «Syntaxe des pronoms compléments», *Cahiers de linguistique hispanique médiévale* 5, 25-66.
- CHOMSKY, N. (1965) *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge-Massachusetts, The MIT Press.
- COLOMBAT, B. (1997) «Les manuels de grammaire latine des origines à la Révolution: constantes et mutations», *Histoire de l'éducation* 74, 89-114.
- CREISSELS, D. (1991) *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, ELLUG.
- CRUSE, D. A. (1986) *Lexical Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CZEKAJ, A. (2013) «Verbes supports? Quelques réflexions sur la pertinence du terme», *Neophilologica* 25, 7-15.
- DANLOS, L. (1981) «La morphosyntaxe des expressions figées», *Langages* 63, 53-74.
- DAVID, J. (1994) «La réécriture au confluent des approches linguistique, psychologique et didactique», *Repères* 10, 3-12.
- DEBYSER, F. (1970) «La linguistique contrastive et les interférences», *Langue française* 8, 31-61.
- EL AMRANI, H. (2013) «Le statut du français écrit des nouveaux étudiants», *Langage et société* 143/1, 53-64.
- FERRI, R. (2019) «The Greco-Roman World», in J. Considine (éd.) *The Cambridge World History of Lexicography*, Cambridge, Cambridge University Press, 84-105.
- FLOBERT, P. (1986 = 2014) «La théorie du solécisme dans l'antiquité: de la logique à la syntaxe», in P. Flobert, *Grammaire comparée et variétés du latin*, Genève, Droz, 354-364.
- FLOBERT, P. (1987) «Philologie latine», *ÉPHE 4<sup>ème</sup> section: Sciences historiques et philologiques. Livret 3. Rapports sur les conférences des années 1983-1984 et 1984-1985*, 53-54.
- FLOBERT, P. (1996 = 2014) «Les verbes supports en latin», P. Flobert, *Grammaire comparée et variétés du latin*, Genève, Droz, 147-153.
- FONTICH, X. & GARCIA-FOLGADO, M. J. (2018) «Grammar instruction in the Hispanic area. The case of Spain with attention to empirical studies on metalinguistic activity», *L1-Educational Studies in Language and Literature* 18, 1-39, URL: <https://doi.org/10.17239/L1ESLL-2018.18.04.02>.
- FRUYT, M., OLLIVIER, A. & TAOUS, T. (éds) (2020) *Le vocabulaire intellectuel latin. Analyse linguistique*, Paris, L'Harmattan.
- GAYRAUD, M. (2010) «L'apprentissage du grec et du latin dans l'Empire romain d'après un manuscrit de la Bibliothèque Universitaire de Montpellier», *Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, séance publique du 1<sup>er</sup> février 2010, 35-44.

- GIRY SCHNEIDER, J. (1984) *Étude de prédicats nominaux en français. Les constructions faire N*, Thèse de doctorat dactylographiée, Paris, Université de Paris VIII.
- GRONDEUX, A. (2003) «Les figures dans le *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu et le *Graecismus* d'Évrard de Béthune: étude comparative», in S. Auroux (éd.) *History of Linguistics 1999*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins publishing Company, 31-46.
- GROSS, G. (1996) *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys.
- GROSS, M. (1981) «Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique», *Langages* 63, 7-52.
- GROSS, M. (2004) «Pour un Bescherelle des prédicats nominaux», *Linguisticae Investigationes* 27/2, 343-358. Article accessible en format pdf (1-12)
- GUÉRIN, C. (2009) «La *persona* oratoire entre rhétorique, biographie et histoire», *Interférences [En ligne]* 5, 1-29, URL: <http://journals.openedition.org/interferences/897>.
- GUÉRIN, C. (2018) «Des déclamateurs grecs sur la scène romaine: les enjeux de l'altérité culturelle dans les textes de Sénèque le Père», *Comptes-rendus des séances de l'année – Académie des Inscriptions et Belles-lettres* 1, 467-489.
- HOLTZ, L. (1981) *DONAT et la tradition de l'enseignement grammatical – Étude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV<sup>e</sup>- IX<sup>e</sup> siècle) et édition critique*, Paris, CNRS Éditions [réimpr. 2010].
- IKONOMOVA, I. (2015) «Idiomatic use of combining forms in the language of pathology and therapeutics. Present state and historical aspects», in G. Haverling (éd.) *Latin Linguistics in the Early 21st Century*, Uppsala Universitet, 554-560.
- JIMÉNEZ LOPEZ, M. D. (2018) «Colocaciones verbo-nominales en el Nuevo Testamento: aproximación a una tipología de errores», in C. Bodelot & O. Spevak (éds), 95-115.
- JULIA, M.-A. (2016) *Genèse du supplétisme verbal: du latin aux langues romanes*, Turnhout, Brepols.
- KNOWLES, M. (1973) *The adult learner: a neglected species*, Houston, Gulf Publishing Company.
- LANGER, S. (2004) «A Linguistic Test Battery for Support Verb constructions», in G. Gross & S. Pontoux (éds) *Verbes supports: Nouvel état des lieux. Special issue of Linguisticae Investigationes* 27, 171-184.
- LONGRÉE, D. (2018) «La méthode des cooccurrents spécifiques: un outil pour identifier les verbes supports en latin?», in C. Bodelot & O. Spevak (éds), 117-127.
- LUSIGNAN, S. (1986) *Parler vulgairement – Les intellectuels et la langue française aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Paris-Montréal, J. Vrin.
- LYONS, J. (1977) *Semantics*, Vol. 1. Cambridge, Cambridge University Press.
- MARTIN RODRIGUEZ, A. M. (2018) «Les emplois de *dare* comme verbe support: une réévaluation», in C. Bodelot & O. Spevak (éds), 149-167.
- MASSERON, C. (2013) «Enquête (en contexte scolaire) sur l'interprétation de quelques expressions: le raisonnement lexical entre figement et analogie», *Pratiques* 159-160, 204-227.
- MEUNIER, A. (1981) *Nominalisations d'adjectifs par verbes supports*, Thèse de doctorat dactylographiée, Paris, Université de Paris VII.
- MIRAGLIA, L. (2004) «La didattica del greco e del latino nell'impero romano: aspetti tecnici e culturali», in S. M. Medaglia (éd.) *Miscellanea in ricordo di Angelo Raffaele Sodano*, Napoli, 207-238.
- MOREL, A. (2011) *L'énoncé étymologique latin: formes et sens*, Thèse de doctorat dactylographiée, Paris, Université de Paris IV-Sorbonne.
- MÜLLER-LANCÉ, J. (2008) «Le latin vulgaire en tant que variété d'apprentissage», in R. Wright (éd.) *Latin vulgaire – latin tardif. Actes du VIII<sup>e</sup> colloque international sur le latin vulgaire et tardif*, Hildesheim-Zürich-New York, Olms-Weidmann, 92-102.
- PAVEAU, M.-A. (2018) «La linguistique hors d'elle-même. Vers une postlinguistique», *Les Carnets du Cediscor* 14, 104-110.
- PELLAT, J.-C & ANDRIEUX-REIX N. (2006). «Histoire d'É ou de la variation des usages graphiques à la différenciation réglée», *Langue française* 151/3, 7-24.
- PENDERGRASS, J. (1997) «Lettres, poèmes et débat scolaire de Germain Maciot, étudiant parisien du XV<sup>e</sup> siècle. Manuscrit latin 8659 de la Bibliothèque nationale de France», *Bulletin du Cange (ALMA)* 55, 177-270.
- PIOLAT, A. & ROUSSEY, J.-Y. (1994) «Environnements d'apprentissage informatisés et réécriture de textes», *Repères* 10, 49-66.

- PLANE, S., ALAMARGOT, D. & LEBRAVE, J.-L. (2010) «Temporalité de l'écriture et rôle du texte produit dans l'activité rédactionnelle», *Langages* 177/1, 7-28
- ROCHETTE, B. (1998) «Le bilinguisme gréco-latin et la question des langues dans le monde gréco-romain. Chronique bibliographique», *Revue belge de philologie et d'histoire* 76/1, 177-196.
- ROCHETTE, B. (2006) «Compte-rendu de Giuseppe Flammini (éd.), *Hermeneumata Pseudodositheana Leidensia*, 2004», *L'antiquité classique* 75, 403-405.
- ROCHETTE, B. (2008) «L'enseignement du latin comme L2 dans la *Pars Orientis* de l'Empire romain: les *Hermeneumata Pseudodositheana*», in F. Bellandi & R. Ferri (éds) *Aspetti della scuola nel mondo romano – Atti del convegno*, Amsterdam, Adolf M. Hakkert, 81-109, URL: <http://hdl.handle.net/2268/25895> (p. 1-32).
- ROCHETTE, B. (2014a) «*Utriusque sermonis cognatio*. La lexicographie bilingue à la fin de l'Antiquité», in L. Martorelli (éd.) *Greco antico nell'Occidente carolingio. Frammenti di testi attici nell'Ars di Prisciano*, Göttingen, Georg Olms Verlag, 3-31.
- ROCHETTE, B. (2014b) «Compte-rendu de Eleanor Dickey, *The Colloquia of the Hermeneumata Pseudodositheana. Volume 1. Colloquia Monacensia-Einsidlensia, Leidense-Stephani, and Stephani*, 2012», *L'antiquité classique* 83, 321-324.
- ROIG, A. (2010) «L'article, apport ou support du nom? Réponse par l'argument fonctionnel de l'actualisation», *Travaux de linguistique* 61/2, 115-133.
- SCHENKEVELD, D. M. (2004) *A rhetorical Grammar. C. Julius Romanus, introduction to the Liber de adverbio as incorporated in Charisius' Ars Grammatica II.13*, Leiden-Boston, Brill.
- SCHENKEVELD, D. M. (2007) «Charisius and Diomedes writing a Latin grammar for Greeks», in L. Basset *et al.* (éds), 181-189.
- SELINKER, L. (1992) *Rediscovering interlanguage*, London-New York, Routledge.
- SWIGGERS, P. (1997) *Histoire de la pensée linguistique: analyse du langage et réflexion linguistique dans la culture occidentale, de l'Antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF.
- SWIGGERS, P. & WOUTERS, A. (2007) «Transferts, contacts, symbiose: l'élaboration de terminologies grammaticales en contact bi/plurilingue», in L. Basset *et al.* (éds), 19-36.
- TAOUS, T. (2017) «*Proeliārī* et quelques constructions à verbes supports en *proelium*: recherche diachronique sur les contextes d'emploi», *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* 89/2, 69-101.
- TAOUS, T. (2018) «Les zones insoupçonnées de la relecture. Autour des “formules croisées”», *Le français aujourd'hui* 203, 51-62.
- TAOUS, T. (2019) «Esquisse génétique de quelques oppositions aspectuelles. Second volet: perspective diachronique», *Le français aujourd'hui* 205, 107-117.
- TAOUS, T. (2020) «*Combattre*» dans les *épopées latines (-III<sup>e</sup> s. / +I<sup>er</sup> s.)*. *Étude de sémantique lexicale*, Paris, L'Harmattan.
- TARA, G. B. (2014) *Les périphrases verbales avec habeo en latin tardif*, Paris, L'Harmattan.
- TUTIN, A. & GROSSMANN, F. (2002) «Collocations régulières et irrégulières: esquisse de typologie du phénomène collocatif», *Revue Française de Linguistique Appliquée* 8/1, 7-25.
- VALETTE-CAGNAC, E. (2005) «Introduction. *Vraque Lingua*. Critique de la notion de bilinguisme», in F. Dupont & E. Valette-Cagnac (éds) *Façons de parler grec à Rome*, Paris, Belin, 7-20.
- WRIGHT, R. (2012) «Le latin tardif de l'Espagne musulmane: une influence du latin d'Afrique?», in A. Christol & O. Spevak (éds) *Lingua Latina – Les évolutions du latin*, Paris, L'Harmattan, 377-392.